

République du Sénégal
Région de Saint-Louis
Département de Podor
Commune de Ndioum

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (P.D.C)

2020 - 2024

VERSION DEFINITIVE

Sous la coordination du Comité technique régional (CTR) Et Avec l'appui technique et financier de la CLM dans le cadre du projet Yellitarre

Yellitaare

Agence Régionale de Développement de Saint-Louis

FEED THE FUTURE
Initiative des États-Unis contre la faim et pour la sécurité alimentaire dans le monde

Table des matières

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE LA COMMUNE DE NDIOUM 7

1.Situation géographique 7
2. Organisation administrative 7
3. Caractéristiques physiques, hydrographiques et climatologiques 7
4. Caractéristiques démographiques 7

DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC 8

I. LE PROFIL SOCIAL 8

1.1 Education 8
1.1.1 Préscolaire 8
1.1.2 Elémentaire 8
1.1.3 Moyen secondaire 9
1.1.4 Enseignement arabo-coranique 10
1.1.5 Alphabétisation 10
1.1.6 Formation professionnelle non formelle 10
1.2 Santé 11
1.2.1 offre en service sanitaire 11
1.2.2 Bilan épidémiologique 12
1.3 Hydraulique et Assainissement 13
1.3.1 Hydraulique 13
1.3.2 Assainissement et cadre de vie 14
1.4 Energie 15
1.5 Urbanisme et Habitat 15
1.6 Jeunesse et emploi 16
1.7 Sport 17
1.8 Culture et les loisirs 17
1.9 Environnement et ressources naturelles 17

II. PROFIL ECONOMIQUE 18
2.1 Les secteurs productifs 18
2.1.1 Agriculture 18
2.1.2 Elevage 20
2.1.3 Pêche et l'aquaculture 21
2.1.4 Agroforesterie 21
2.1.5 Artisanat et secteur de la transformation 21
2.1.6 Commerce et les équipements marchands 22
2.1.7 Transport et Communication 23
2.1.8 Tourisme et hôtellerie 24
2.1.9 Les institutions financières 24

III. PROFIL DE GOUVERNANCE ET PARTENARIAT **25**

3.1 Le conseil municipal et le profil des élus 25

3.2 Le niveau de performance de la commune en matière de gouvernance 25

3.3 Le partenariat et les dynamiques organisationnelles (conseil de quartier, les OCB les conseils de quartier) 25

3.4 Les dynamiques organisationnelles (les conseils de quartier et les OCB) 26

TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT **26**

I. PROJECTION SCHEMATIQUE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT 26

II. ARTICULATION DU PDC AU PSE ET AUX ODD 26

III. PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT 28

IV. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI-EVALUATION DU PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL 30

4.1 Analyse du PIL 30

4 .2 Mécanisme de mise en œuvre et de Suivi-Evaluation du PDC 31

4.2.1 Le cadre institutionnel 31

4..2.2 Stratégies de mobilisation des ressources financières 31

4.2.3 Dispositifs de suivi-évaluation 31

ANNEXE 1 : LE PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL 2020-2024 32

ANNEXE 2 : LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE 41

MOT DU MAIRE

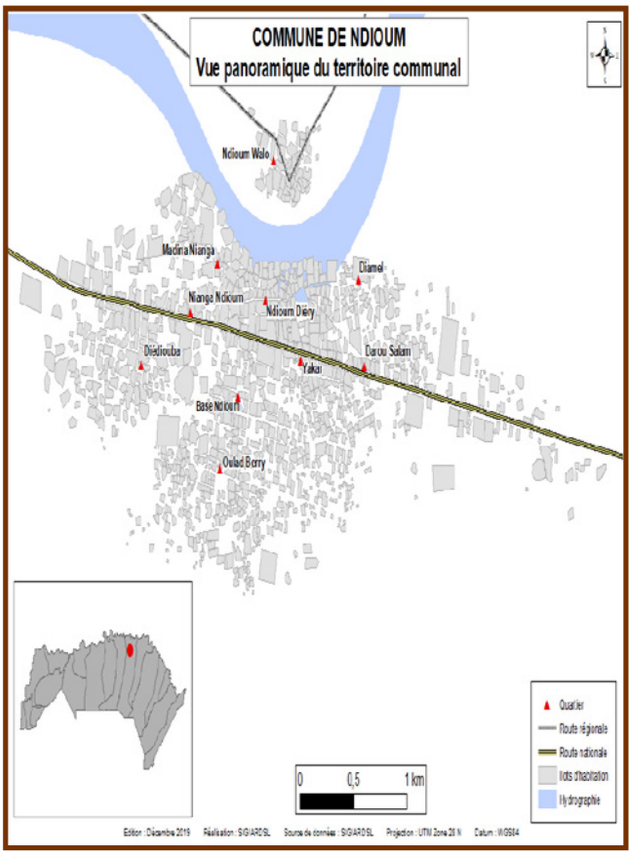
Avec nos potentialités et notre position stratégique, œuvrons ensemble pour faire de notre commune, « Le noyau économique du Fouta, où tous les citoyens ont une meilleure qualité de vie basée sur les principes d'équité et de développement durable » d'ici à 2024.

Pour cela, j'appelle tous les partenaires à accompagner la population de Ndioum pour rassembler les moyens techniques et financiers nécessaires afin de réaliser ce rêve qui contribuerait à l'atteinte des objectifs du PSE et des ODD.

Merci au comité technique régional coordonné par l'ARD et à la CLM à travers le projet Yellitaaré pour l'appui considérable qui nous permis d'élaborer notre PDC.

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE LA COMMUNE DE NDIOUM

CARTE DE LA COMMUNE DE NDIOUM



1. Situation géographique

La commune de Ndioum se situe dans la région de Saint louis et dans le département de Podor. Elle est créée par décret présidentiel le 08 octobre 1990.

Elle est distante de 225 km de Saint Louis, la bretelle de Tarédji permet de la relier à Podor.

Ndioum est situé à 45 km à l'Est de la ville de Podor, la capitale départementale, situé sur la route Nationale n°2, principal axe routier de la région. Elle couvre une superficie de 28 km2. Elle est ceinturée d'Est en Ouest du Nord au Sud par la commune de gamadji Saré.

C'est une zone tampon entre le Diéry et le Walo.

2. Organisation administrative

La commune de Ndioum est créée par le Décret n° 90.1135 du 8 octobre 1990. La commune est composée aujourd'hui de de quartiers officiels et de hameaux rattachés à la commune. L'élaboration d'un Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols a découpé la commune en 10 quartiers de gestion pour l'harmonisation de l'aménagement du territoire. Ces quartiers sont : Diédhiouba, Madina Nianga, Oulad Bery, Nianga, Ndioum Diéry, Yakaar, Ndioum Walo, Darou Salam, Base Ndioum et Diamel.

3. Caractéristiques physiques, hydrographiques et climatologiques

Pour une superficie **d'environ 28 km²**, la commune présente deux zones écologiques distinctes :

- Walo : qui désigne l'ensemble des terres inondables et circonscrites au lit majeur du Fleuve et de ses défluents et affluents,
- Diéri : localisé dans la partie Sud de la Commune et qui représente l'ensemble des terres semi-arides non arrosées, Sols et relief :

Falo ou **Palé :** ce sont des sols silico- argileux à humifères.

Fondé : ce sont des terres limoneuses des bourrelets de berges. **Seno-balédio :** c'est un sol intermédiaire entre les deux précédents. Il est sablo argileux noir ou beige

Faune et flore : la végétation est dominée par la steppe arbustive et la commune dispose d'une forêt classée

Climat : subsaharien avec une saison sèche froide de Novembre à Février, une saison sèche chaude de Mars à Juin et une saison des pluies de Juillet à Octobre

Température : Les minima sont de 18°c entre décembre et janvier alors que les maxima dépassent fréquemment 42°c entre mai et juin.

Vents : vents d'harmattan contribuant à l'augmentation des pertes d'eau par évaporation, etc.

Pluviométrie : pluies recueillies dépassant rarement 300 mm avec moins de 30 jours de pluies

Eaux de surface : Le fleuve Doué et le fleuve Gayo

Eaux souterraines : présence d'eau salée au niveau des formations géologiques aquifères

4. Caractéristiques démographiques

Selon l'ANSD, le commun compte environ 16780 habitants en 2019 structurés comme suit :
51,37 d'hommes et 48,63% de femmes
56,8% de jeunes
50% de femmes en âge de procréer

La répartition ethnique se présente commune suit : 2% de wolof, 95 de Poular, 2.3% de Maures et 0.4% Soninké et 0.3% d'autres ethnies.

La densité de la population est estimée à 578 d'habitants au km2. La population est en majorité musulmane avec une forte prédominance des Tidianes. Il existe une petite communauté mouride bien intégrée Selon l'échantillon de l'enquête de la population 35,8% de la population sont des élèves et étudiants et 30 % sont des ménagères.

Ndioum est une commune qui tend vers une modernisation en laissant petit à petit les activités agricoles au profit des activités de services.

DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

I. PROFIL SOCIAL

1.1. Education

Elle est composée de l'éducation formelle (Préscolaire, élémentaire et moyen-secondaire) et l'éducation non formelle (Daaras, Alphabétisation et formation professionnelle non formelle).

1.1.1. Préscolaire

L'éducation préscolaire concerne les enfants de 3 à 6 ans. La Commune de Ndioum dispose d'une école maternelle à OuladBery et d'une case des tout-petits à Ndioum Walo avec un effectif de 374 élèves. Avec cette bonne offre, elle enregistre un Taux Brut de Préscolarisation assez bien.

Tableau des Indicateurs pour le Préscolaire

INDICATEURS	CARACTÉRISTIQUES
Infrastructures (école maternelle/case des tout-petits)	2
Population scolarisable	2963 hbts
Population scolarisée	374 hbts
Rapport de masculinité	92.78 h/f
TBPS	12.62 %
Ratio élèves / classes	37.4 E/C
Ratios élèves / tables-bancs	2 E/T
Ratio enseignant /élèves	34 E/E
Accès aux commodités	Eau, Electricité, Toilettes

Pour le préscolaire, la contrainte majeure demeure la faiblesse des équipements et le cadre peu adéquat car l'école maternelle étant logée à la maison des jeunes. Les effectifs au nombre de 374 élèves demeurent faibles par rapport au nombre d'enfants en âge d'aller au préscolaire.

Grace à un partenariat avec l'ONG Counterpart International, l'école maternelle de Ndioum walo dispose d'une cantine scolaire qui permet aux enfants de prendre un petit déjeuner les 5 jours de la semaine et d'un déjeuner les mardis et jeudis. De telles initiatives doivent être maintenues car elles ont contribué au taux de mal nutrition acceptable de 1,7% enregistré par la commune chez les enfants de 0-5 ans.

Toutefois, l'enseignement maternel souffre des problèmes tels que :

- Insuffisance de locaux appropriés aux EM ;
- Insuffisance de personnel qualifié d'encadrement des enfants ;
- Insuffisance de matériels pédagogiques et du mobilier ;
- Absence de domaines propres aux EM pour l'une des écoles ;
- Eloignement de certaines EM par rapport aux domiciles des enfants ;
- Ignorance de l'importance de l'enseignement préscolaire par les communautés ;
- Inadaptation des locaux
- Faiblesse des effectifs par rapport au potentiel existant

1.1.2 Elémentaire

La commune compte 09 établissements élémentaires, 87 salles de classes pour tous les niveaux confondus (du C1 au CM2) dont 05 abris provisoires. Les effectifs s'élèvent à 3154 élèves. La fréquentation des écoles par des élèves des villages de la commune voisine ne permet pas d'évaluer seulement le Taux Brut de Scolarisation (TBS) sur la base de la population scolarisée de la commune de Ndioum.

Tableau des Indicateurs pour le Préscolaire	
INDICATEURS	**CARACTÉRISTIQUES**
Infrastructures (écoles)	9
Population scolarisable	2653 hbts
Population scolarisée	3154 hbts
Rapport de masculinité	77.39 h/f
TBS	118.88%
Ratio élèves / classes	35.04
Ratio élèves / tables-bancs	2.3
Ratio enseignant /élèves	37.54
Accès aux commodités	Eau, Electricité, Toilettes

D'une manière générale, l'ensemble des écoles de la commune font face à des problèmes d'équipements de qualité et en quantité. Le ratio élève/classe, 36 en moyenne, est très satisfaisant. Cette performance résulte des efforts fournis par la commune à travers la construction de salles de classes. D'autres investissements sont également réalisés dans l'équipement des écoles en mobiliers de bureaux, la construction des points d'eau et latrines, et la distribution des matériels didactiques et scolaires, la formation et l'encadrement des enseignants etc.
L'ONG Counterpart International a permis à 5 autres écoles élémentaires de disposer de cantines scolaires qui permettent aux enfants de prendre un petit déjeuner les 5 jours de la semaine et un déjeuner les mardis et jeudis.
En dépit de ces efforts, plusieurs autres problèmes minent l'enseignement primaire à savoir :

- Inégale répartition des infrastructures scolaires et insuffisance de matériel didactique.
- Déficit de tables-bancs au niveau de l'élémentaire.
- D'autres insuffisances se situent au niveau des commodités devant mettre les élèves dans des conditions idoines pour étudier. Il s'agit de l'eau, l'électricité, les toilettes (voir en annexe les écoles disposant de toilettes séparées entre filles et garçons et le gap à combler au niveau de certaines écoles), les murs de clôtures (Cours Préparatoires à l'Elémentaire d' OuladBery et Ecole élémentaire Ndioum 5) ou encore des plantations d'arbres.

En ce qui concerne la gestion des établissements scolaires, on note dans tous les quartiers ayant une école élémentaire, l'existence d'une association des parents d'élèves qui assure parfois le rôle de comité de gestion. Dans leur globalité, les APE sont fonctionnelles et leurs activités tournent autour de l'entretien de l'école, de la réception des fournitures scolaires, de la collecte des cotisations, de la gestion des fonds, de la réparation de matériels. Cependant, cette fonctionnalité est à relativiser pour certains comités de gestion. C'est la raison pour laquelle, le renforcement des capacités des membres des comités de gestion dans les domaines de la gestion administrative et financière devient une nécessité.

1.1.3 Moyen secondaire

La commune dispose de deux collèges et d'un Lycée dotés d'équipements modernes pour un effectif global de 2800 élèves. Le lycée polarise l'ensemble des villages de l'arrondissement de Gamadji Saré et même certains villages de l'ile à Morphil. C'est ce qui explique sont TBS élevé.

Tableau des Indicateurs pour le Préscolaire	
INDICATEURS	**CARACTÉRISTIQUES**
Infrastructures	2
Population scolarisable	1608 hbts
Population scolarisée	1496 hbts
Rapport de masculinité	67.33 h/f
TBS	93.03 %
Accès aux commodités	Eau, Electricité, Toilettes

Tableau des Indicateurs pour le Préscolaire	
INDICATEURS	**CARACTÉRISTIQUES**
Infrastructures	1
Population scolarisable	1111 hbts
Population scolarisée	1304 hbts
Rapport de masculinité	76.93 h/f
Ratio enseignant /élèves	43.46
Accès aux commodités	Eau, Electricité, Toilettes

Du point de vue de la qualité, il faut signaler qu'elle s'est nettement améliorée grâce à des efforts consentis par l'Etat dans le Curricula, le renforcement de capacités des enseignants et l'appui conséquent de la mairie. Par contre, la qualité de l'environnement scolaire reste à améliorer. Entre autres difficultés dont souffrent ces collèges et lycée, nous pouvons citer :

- L'insuffisance de bibliothèques ;
- La Mauvaise répartition des infrastructures scolaires (salles de classes, bibliothèques, laboratoire, salle informatique etc.…) ;
- L'insuffisance de mobiliers scolaires ;
- L'inexistence de latrines et de point d'eau dans certains collèges ;

1.1.4 Enseignement arabo-coranique

L'effectif dans les Daraas est à 1817 individus répartis dans 14 daaras dont la plupart viennent des autres localités environnantes. Ce nombre pléthorique témoigne de l'importance accordée par les parents à ce type d'enseignement. Les appuis de la commune doivent être maintenus. Ndioum dispose d'un centre Franco-arabe non encore fonctionnel. Malgré cela les Daraas se trouvent empêtrés dans les conditions difficiles parce que ne disposant pas de classes et de tables-bancs, ni de bloc sanitaires encore moins d'électricité ou de l'eau. En outre, les enseignements sont donnés dans les hangars ou en plein air.

1.1.5 Alphabétisation

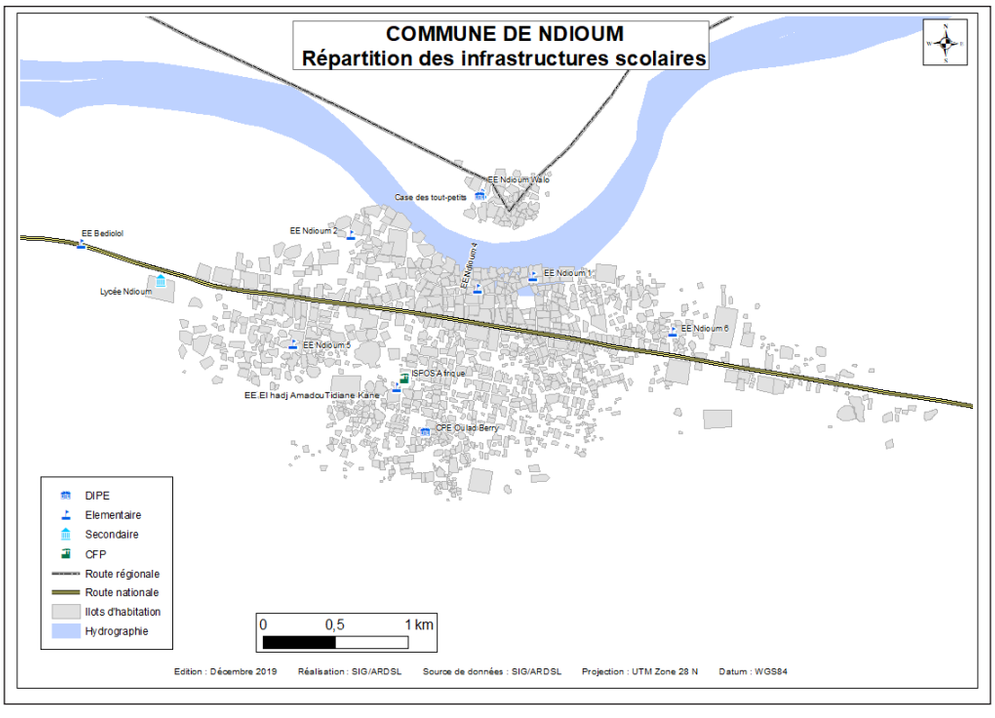
Le taux d'analphabétisme est relativement important dans la commune. La commune ne dispose pas de centre d'alphabétisation mais des cours sont dispensés au bénéfice des femmes dans certains quartiers.

1.1.6 Formation professionnelle non formelle

La commune de Ndioum dispose de 03 centres de formation professionnelle :

Centre	Filières
Centre PIP	❍ Informatique ❍ Electricité (Energie renouvelable)
Centre de formation de l'Eglise	❍ Couture-confection ❍ Teinture ❍ Alphabétisation fonctionnelle
Centre de formation des handicapés	1496 hbts

Tableau de synthèse du secteur de l'éducation		
ATOUTS	**CONTRAINTES**	**DEFIS**
❍ Couverture en structures satisfaisante pour l'élémentaire ❍ Nombreux partenaires intervenants dans le secteur ❍ Lycée dispose matériels modernes ❍ Engagement fort de la commune ❍ Présence d'un ENO à Ndioum	❍ L'insuffisance de bibliothèques ; ❍ La Mauvaise répartition des infrastructures scolaires (salles de classes, bibliothèques, laboratoire, salle informatique etc.…) ; ❍ L'insuffisance de mobiliers scolaires ; ❍ Le déficit de tables banc au niveau de l'élémentaire ; ❍ L'Insuffisance de toilettes et de point d'eau dans certaines écoles (et toilettes non séparées entre filles et garçons) ;	❍ Construction et Entretien du patrimoine ❍ Amélioration de la qualité et de l'environnement d'apprentissage ❍ Mise en place des outils informatiques modernes



1.2 Santé

1.2.1 offre en service sanitaire

Elle est constituée de :

- ❍ un centre hospitalier régional situé dans le quartier de Diédhiouba
- ❍ un poste de santé dans le quartier de Ndioum Diéry
- ❍ une case de santé à Base Ndioum
- ❍ une case de santé à Ndioum Walo
- ❍ une clinique privée à Darou Salam
- ❍ deux pharmacies ou officines à Base Ndioum et Ndioum Diery

La Commune de Ndioum est la mieux servie en service sanitaire dans le département. Par conséquent, elle reçoit des populations venant de tout le département, de Matam et de la Mauritanie. Les efforts consentis par le conseil départemental appuyé par l'Etat sur l'hôpital et ceux déployés par la commune sur le poste de santé offrent un plateau technique assez satisfaisant.

Tableau des Indicateurs de santé			
INFRASTRUCTURES	**EQUIPEMENTS**	**PERSONNEL**	**ORGANES DE GESTION**
Case de santé	Balance, toise, muac, boite à instruments chirurgicaux, lits d'observation,	Agent de santé communautaire	Comité de Gestion en léthargie
Centre hospitalier régional	Autoclave, Poupinel, Scialytique, Table d'opération, Appareil de radiologie, Echographe, Négatoscope, Distillateurs, Aspirateur salle d'opération, Electrocardiographe, Microscope, Mini banque de sang, Boite de césarienne, Boite d'orthopédie, Circuit d'oxygène, Oxygène pour salle d'opération, Chariot pour salle d'opération, Lits d'hospitalisation, Incinérateur, Ambulances, Véhicules, Réfrigérateurs, Congélateurs, Accumulateurs, Porte-vaccins, Boîte d'accouchements, Boîte de petite chirurgie, Boîte à pansement, Kit de consultation, Lits d'observation	Assistant social, Assistant infirmier, Chirurgien-dentiste, Chirurgien généraliste, Comptable matière, Gestionnaire comptable, Gynéco obstétricien, Infirmier d'Etat, Aide infirmier, Assistant social, Instrumentiste, Médecin anesthésiste réanimation, Médecin généraliste, Personnel administratif et financier, Personnel d'entretien, Sage-femme d'Etat, Technicien d'assainissement, Technicien maintenance, Technicien supérieur en odontologie, Technicien supérieur de santé, Technicien supérieur anesthésiste, Technicien supérieur de santé (avec maitrise des SI), Technicien supérieur de santé (sans maitrise des SI), Technicien supérieur en labo/biologie, Technicien supérieur en Ophtalmologie	Conseil d'administration
Poste de santé	Lits d'observation, réfrigérateur, accumulateurs, portes vaccin, poupinel, boites d'accouchements kit d'accouchement, boite à pansement, matériel de réanimation, trousseau d'urgence, chariots, chaise roulante, déambulateur, lits médicalisés, balances électroniques, pèse-bébé, muac, vaccins,	Agent de santé communautaire, Assistant infirmier, Infirmier d'Etat, aide soignants, sage-femme d'état, matrones, gardiens, veilleur de nuit, technicienne de surface, intendante	Comité de Gestion dynamique
Clinique privée	Poupinel, Réfrigérateurs, Boîte d'accouchements, Boîte de petite chirurgie, Boîte à pansement, Kit de consultation, Lits d'observation	Agent de santé communautaire, Assistant infirmier, Infirmier d'Etat, Matrone, Personnel d'entretien,	Gestion privé
Pharmacie	Pm	Pharmacien	Gérant
Pharmacie	Pm	Pharmacien	Gérant

Les normes OMS en matière du nombre d'agents de santé qualifiés (74 agents qualifiés pour 10.000 hbts) à savoir médecins, infirmiers et sages-femmes, sont donc loin d'être atteintes dans la commune.

Les principaux problèmes soulevés dans le domaine de la santé peuvent se résumer comme suit :

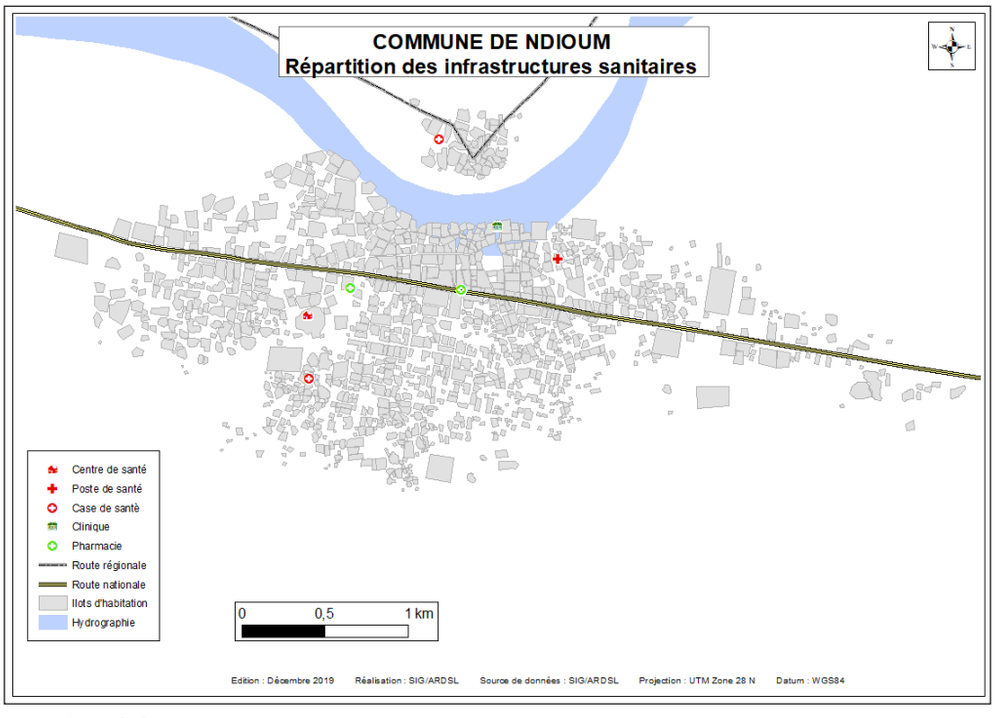
- Faible utilisation des services des mutuelles de santé ;
- Insuffisance d'ambulance pour l'évacuation des malades provenant des postes et cases de santé isolés;
- Insuffisance de logement pour le personnel soignant ;
- Automédication ;
- Consommation des médicaments contrefaits surtout au niveau des marchés hebdomadaires ;
- Absence de corbillard

1.2.2 Bilan épidémiologique

Les maladies les plus fréquentes sont les infections respiratoires aigües, les dermatoses, les parasitoses l'hypertension artérielle, la bilharziose intestinale, diabète, maux de dents, asthme, Toutefois, l'organisation des campagnes de sensibilisation et de vaccination et la présence de structures d'appui et autres ONG contribuent de manière significative à soulager la population sur le plan sanitaire.

Malgré les performances en offre sanitaire, et le caractère « urbain » de la commune, elle traine un taux de malnutrition de 1,7% bien qu'étant inférieur largement à la valeur cible de l'Etat (5%). Une performance acquise avec l'appui de plusieurs partenaires notamment la CLM à travers l'ONG le PARTENARIAT, le KAWOLOR et Hunger Project, ACF

Atouts, contraintes et défis du secteur de la santé		
ATOUTS	**CONTRAINTES**	**DEFIS**
❍ le maillage pour l'accès aux soins de santé primaires est bon ❍ les Besoins des groupes spécifiques sont bien pris en compte (femmes en âge de procréation/enfants) ❍ la Proximité avec l'hôpital régional ❍ des ambulances en bon état sont disponibles	❍ l'Insuffisance de personnel spécialisé ❍ le déficit de personnel qualifié ❍ l'Insuffisance de Stocks de médicaments.	» Redressement du plateau technique » Entretien du patrimoine et renforcement de l'équipement, des moyens logistiques et des dotations en médicaments » Renforcement en personnel qualifié et motivé (salaire) » Promotion de la Couverture Maladie Universelle (75% en 2020)



1.3 Hydraulique et Assainissement

1.3.1 Hydraulique

Le service d'eau potable est assuré par SEN'EAU qui a couvert tous les quartiers de la commune. Le taux de branchement particulier est assez satisfaisant mais il reste quelques poches dans les zones d'extension.

La grande capacité du château (200m3) d'eau ne permet pas de satisfaire à la fois la consommation de toute la population. Ce qui entraine par endroit une baisse de la pression dans certains quartiers éloignés de l'ouvrage.

Atouts, contraintes et défis du secteur de l'eau potable		
ATOUTS	**CONTRAINTES**	**DEFIS**
❍ Existence d'ouvrage de grande capacité ❍ Présence du réseau de la SEN'EAU dans la commune ❍ Présence de partenaires financiers	❍ Faible pression de l'eau distribuée dans certains quartiers	» Densifier le réseau, » Promouvoir les branchements particuliers et » Améliorer la qualité du service notamment le débit de l'eau

1.3.2 Assainissement et cadre de vie

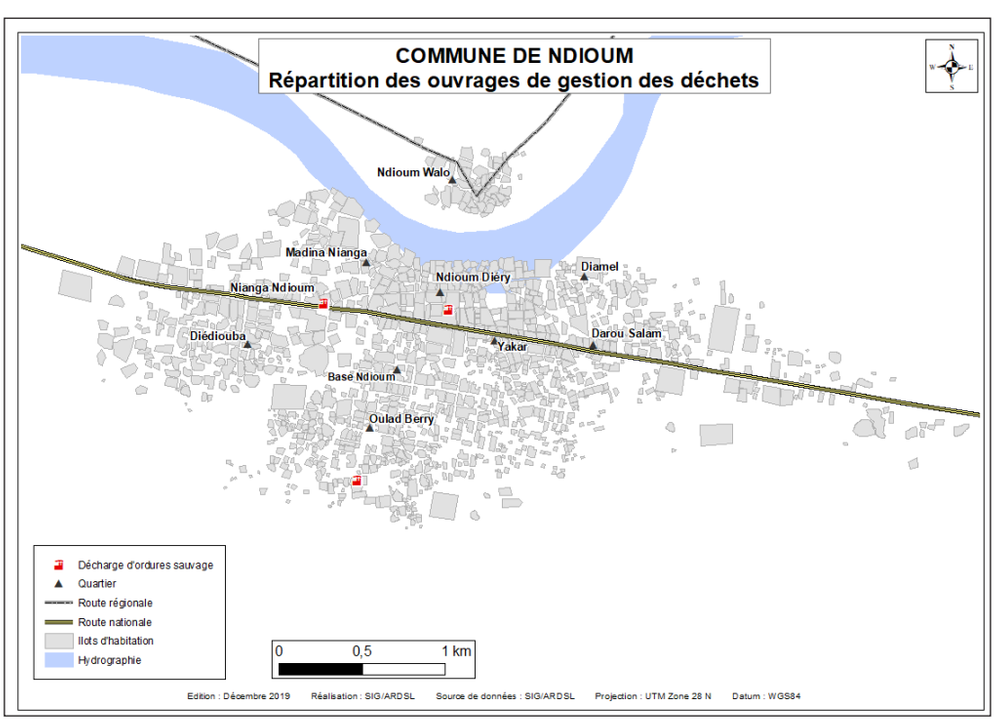
Sur le plan de l'assainissement la ville de Ndioum se caractérise par une inexistence de réseau d'assainissement. Pour les eaux pluviales, le ruissellement et l'existence de points bas entrainent des nuisances aussi biens sur l'habitat que sur le cadre de vie. (Destruction de maisons ravinement des rues).

- Assainissement individuel : 95% des concessions sont équipés dont 35% en latrines traditionnelles et 60% en latrines modernes. Environ 5% des ménages n'ont pas accès à des latrines, ce qui a un impact négatif sur l'environnement immédiat avec pour corollaire l'accroissement des risques de maladies liées au péril fécal et de malnutrition chez les enfants de 0 à 5 ans. Cette situation doit être corrigée par des programmes d'appui aux ménages pour booster l'accès aux latrines adéquates. Dans le cadre de la lutte pour l'éradication de ce fléau engagée par la commune et ses partenaires, la marge de régression entre 2018 et 2019 est très faible (0,16%). Alors, il est nécessaire de considérer grandement ce secteur qui constitue un des déterminants essentiels pour un cadre de vie sein.
- Assainissement public : Quant au système d'assainissement public, l'on note au niveau de la commune un dispositif de ramassage des ordures ménagères à l'aide d'une benne-tasseuse et d'un camion qui circulent dans tous les quartiers. Cependant, il ressort que ce dispositif souffre d'un réel problème à un moment ce qui fait que la gestion des ordures ménagères se pose avec acuité. Il n'existe aucune décharge contrôlée, juste des dépotoirs sauvages d'ordures. Dans le cadre de la coopération entre le conseil départemental de Podor et le département des ivelines un appui à toutes les communes du département est prévu dans ce sens. La Mairie de Ndioum a déjà mobilisé sa contrepartie lui permettant de bénéficier d'un système plus adéquat accompagné d'une décharge contrôlée.

Les inondations résultant de la pluviométrie affectent les plus anciens quartiers comme Nianga, Ndioum Walo, et quelques maisons à Oulad bery. Une fixation des berges du fleuve est nécessaire car les eaux de ruissèlement et les érosions hydriques favorisées per les vents forts menacent d'avantage les maisons se trouvant aux abords du bras du fleuve et le cimetière de Nianga.

Atouts, contraintes et défis des secteurs de l'assainissement et du cadre de vie

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
❍ Démarrage d'un projet de gestion des ordures ménagères. ❍ Disponibilité d'espace	❍ Manque de réseaux d'assainissement collectifs ❍ Absence de décharge publique aménagée ❍ Quartiers difficile d'accès ❍ ravinnements ❍ Erosion des berges etc.	» Promouvoir des systèmes d'assainissement collectif dans les quartiers (réseaux) et nouveaux lotissements ; » Améliorer le taux de couverture des ménages en latrines modernes ; » Promouvoir des systèmes adaptés de gestion des eaux usées. » Aménager une décharge contrôlée



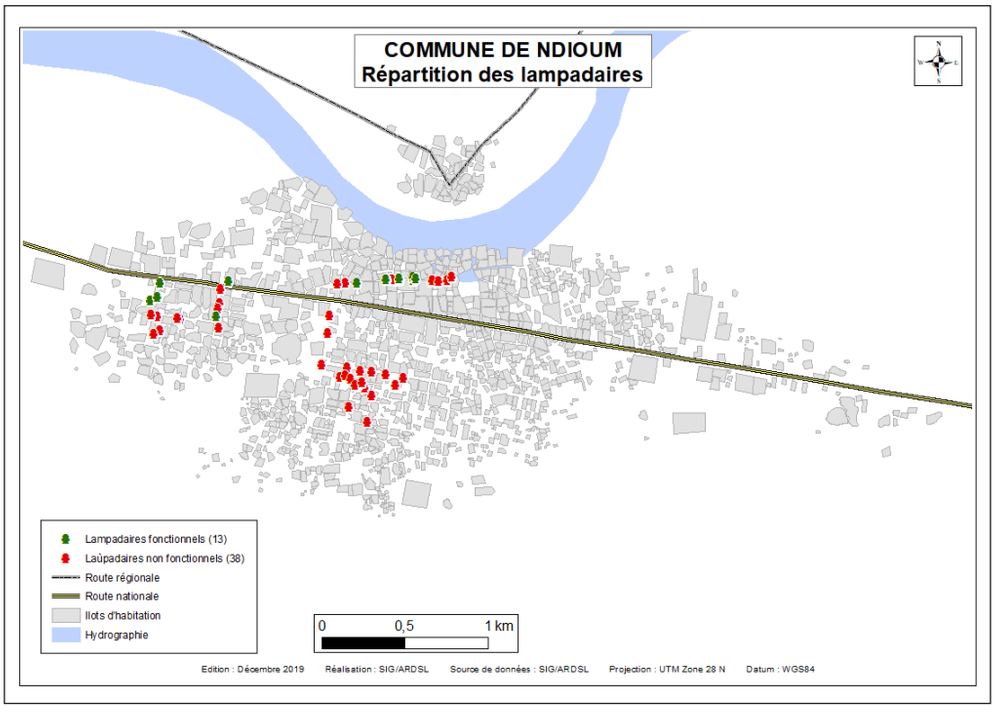
1.4 Energie

Dans la commune de Ndioum, les principales sources d'énergie utilisées sont l'électricité, la lampe à pétrole et le bois. Alors, des efforts sont nécessaires pour lever les éventuels blocages au développement d'activités économiques et sociales dans ces quartiers qui manquent d'électricité.

Il y a des portions non électrifiées : la partie sud du quartier d'Oulad Berry reste non électrifiée ainsi qu'une partie de Diaguéré. Darou Salam est un quartier couvert mais la qualité de service est à améliorer. Le quartier de Yakar est couvert mais non raccordé. Le quartier de Base n'est pas encore électrifié. Ceci est dû à des problèmes de lotissement. Les efforts de la commune en matière d'électrification sont encore timides durant ces dernières années. Sur l'éclairage public, cinquante-deux (52) lampadaires ont été recensés dont 18 seulement sont fonctionnels. La commune déploie des efforts pour l'entretien mais la plupart des lampadaires sont détruits par des personnes inconnues.

Atouts, contraintes et défis du secteur de l'énergie

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
❍ Réseau SENELEC proche des villages ❍ Existence de promoteur privé pour le développement de l'énergie éolienne	❍ Réseau peu dense ❍ Coupures intempestives ❍ Manque d'entretien des réseaux ❍ Dysfonctionnement dans le système d'éclairage public (beaucoup de lampadaires non fonctionnels	❍ Amélioration du taux de couverture des quartiers ❍ Densification du réseau électrique pour l'alimentation des quartiers. ❍ Promotion des énergies renouvelables



1.5 Urbanisme et Habitat

D'après le décret 90-1135 du 08 octobre 1990 (portant création de Ndioum en commune), le périmètre communal s'étant à partir du Bureau de la Poste de :

- 2000 m vers l'Est
- 3500 m vers l'Ouest
- 1320 m vers Nord
- 3780 m vers Sud

La superficie communale de Ndioum est de 28,05 km2 soit 2005 ha dont 415,49 ha occupés seulement soit 14,8 % (en 2000). D'après les projections, la superficie occupée qui est de 415,49 ha passerait à 440,99 ha soit 15,72 % de la superficie communale (2004). Si l'on considère ce rythme comme moyenne, la superficie occupée serait de 27% en 2020. L'espace d'habitation se rétrécit de plus en plus.

Pourtant, les populations jugent les limites de la commune, au-delà de l'arrêté officiel, en fonction de leur vécu quotidien. Elles estiment que leur domaine foncier s'étale jusqu'au bord du fleuve Sénégal au Nord. Il est à noter que ces terres, traditionnellement appartenaient à ces populations avant l'avènement de la loi sur le domaine national.

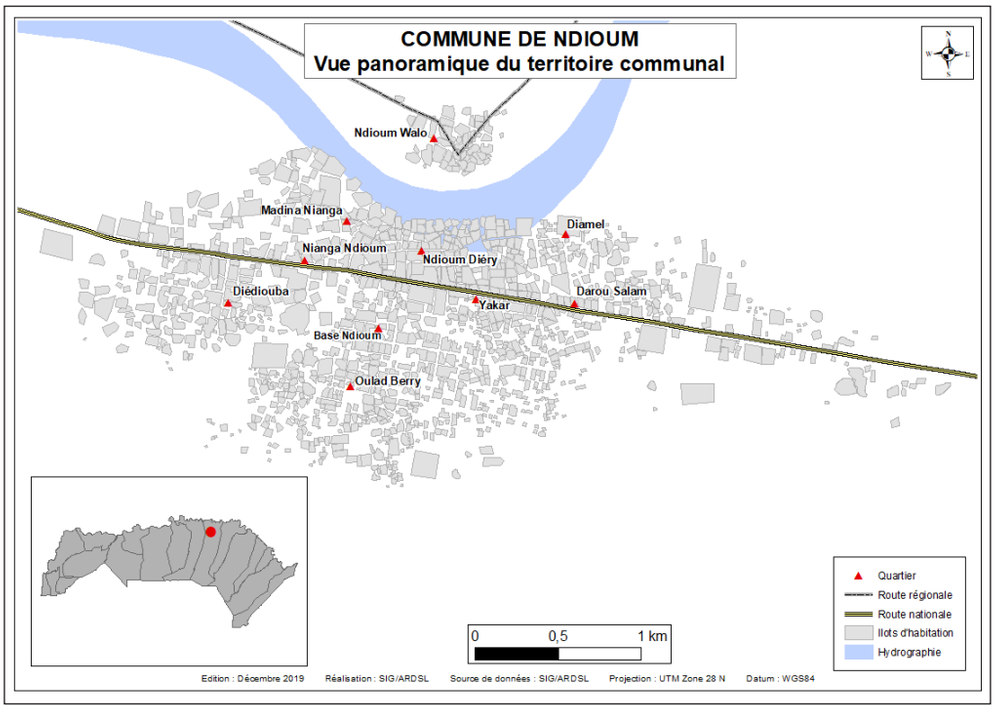
En ce qui concerne la typologie de l'habitat, Il ressort du tableau suivant une prédominance des constructions en banco avec 69% suivi du ciment avec 28%. Le type traditionnel dominant sont les constructions en banco particulièrement à Ndioum Walo, Nianga et Ndioum Diéri. Dans les quartiers récents les parcelles sont plus grandes, les rues plus larges et les constructions en dur plus répandues

Tableau: Typologie de l'habitat

MATIÈRES	NIANGA		DIEDIOUBA		OULAD BERY		NDIOUM DIERY		NDIOUM WALO		TOTAL	
	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%
ciment	19	33,3	8	42,1	9	50,0	25	35,7	5	6,9	66	28,0
banco	36	63,2	10	52,6	9	50,0	44	62,9	64	88,9	163	69,1
paille	2	3,5	1	5,3	0	0,0	1	1,4	3	4,2	7	3,0
Total Zone	57	100	19	100	18	100	70	100	72	100	236	100

Source : PIC 2007-2011

La prédominance des constructions en banco particulièrement à Ndioum Walo (90%) a un impact certain sur l'environnement immédiat des quartiers. Ainsi, l'extraction du banco se faisant en bordure du fleuve, cela entraîne une érosion hydrique et l'avancée des eaux vers les habitations. Ce phénomène est particulièrement observé dans les quartiers adossés au Doué.



1.6 Jeunesse et emploi

La population de Ndioum est estimée à 16 780 habitants en 2019. Cependant la tranche d'âge entre 15 et 35 ans représente 6 068 habitants soit près de 36%. Cette jeunesse est confrontée à la problématique du sous-emploi. Même quand ils travaillent, ils sont souvent en situation d'emploi précaire et sont relégués dans des occupations informelles à basse productivité. Le besoin de travailler de ces jeunes se heurte à une multitude de contraintes au nombre desquelles :

- L'absence d'usines et l'insuffisance d'unités de production.
- L'insuffisance d'encadrement. En effet, l'orientation de ces jeunes vers les activités génératrices de revenus pose problème du fait du manque de formation professionnelle et de capacité en élaboration de projet.
- le difficile accès aux crédits et aux marchés agricoles accentué par l'absence de politique de sensibilisation et d'information par rapport au processus de financement.

La présence du conseil communal de la jeunesse n'est pas assez ressentie dans les activités de la municipalité. L'essentiel

des activités sont déroulées par les ASC. Un besoin pressent de renforcement de capacités en leadership, et développement organisationnel est senti à ce niveau pour permettre au conseil de jouer pleinement son rôle.

Le sous-emploi des jeunes s'explique en partie par le manque de qualification de cette frange, plus particulièrement les jeunes diplômés de l'enseignement général qui n'envisagent guère l'avenir en dehors de l'emploi salarié ou simplement l'émigration. Or, l'employabilité dépend de leur niveau de formation et les unités de formation existantes sont pour l'essentiel dans l'informel et ont des capacités de recrutement très limitées.

1.7 Sport

L'activité sportive tourne essentiellement autour du football, organisée pendant les vacances scolaires à travers les Navétanes qui sont des rencontres inter quartiers. La mairie appui les ASC en leur octroyant une subvention annuelle ainsi que des lots de maillots. La commune a construit un terrain multifonctionnel (football, basket, Volley-ball) et un stade municipal à Ouladbéry grâce à un financement de l'ADM dans le cadre du PRECOL. Les Associations sportives et Culturelles (ASC) sont au nombre de 13 répartis dans les différents quartiers.

En dehors du sport, les ASC organisent des activités théâtrales (Dental,ndolofène,Kawral, Ndioum walo) ; des activités civiques (« set sétal »); des cours de vacances; des dons de sang et des conférences. La lutte est également pratiquée ainsi le Karaté avec un dojo privé installé par un citoyen de la commune. Cependant, ces disciplines tout comme le basket n'ont pas de mesures d'accompagnement.

1.8 Culture et les loisirs

La commune dispose d'un potentiel culturel non négligeable à travers la diversité de ses populations. Le rayonnement culturel de Ndioum avait connu son apothéose avec l'Association pour la rénovation de Ndioum. Les activités culturelles concernent : les danses et folklores traditionnels, la cavalerie traditionnelle etc. Ces activités sont observées de nos jours dans les cérémonies familiales (mariages, baptêmes). Pour les loisirs, la Ville dispose d'une salle des fêtes fonctionnelle mais avec un équipement insuffisant.

Par conséquent, la valorisation de la diversité culturelle dans la commune pourrait passer par la mise en place d'infrastructures adéquates et la mise en œuvre d'un agenda culturelle partagée avec les acteurs du secteur. Il n'y a pas d'évènements majeurs organisés en dehors des 72 h de la commune de Ndioum qui est un rendez-vous majeur dans l'agenda culturel de la région.

Atouts, contraintes et défis des secteurs de la jeunesse, du sport, de la culture et des loisirs

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
❍ Un taux de jeunes assez important ❍ Existence de centre de formation et d'ateliers artisanaux ❍ Des compétitions de football organisées de façon régulière ❍ Pratique de plusieurs disciplines sportives ❍ Appuis de la Mairie ❍ Existence de richesses culturelles (sites historiques, troupes folkloriques, ❍ Existence d'un conseil de jeunesse	❍ Difficulté d'accès à la formation ❍ Manque de formation des jeunes ❍ Insuffisance des infrastructures et équipements ❍ Accès limité à l'appui technique ❍ Insuffisance de l'appui financier ❍ Insuffisance de partenaires	❍ Construction de centres de formation professionnels reconnus officiellement et ayant une capacité d'accueil importante ❍ Construction d'infrastructures sportives et acquisition d'équipements adéquats ; ❍ Renforcement de l'appui technique et du dispositif d'encadrement des acteurs.

1.9 Environnement et ressources naturelles

Avec un environnement diversifié dans sa composante, la commune de Ndioum est riche de sa forêt classée à l'Ouest de la ville qui lui octroie un vaste potentiel vert. En effet, les projets de reboisement et les mesures de protection de ressources naturelles donnent une certaine survivance à l'environnement. La commune ne dispose pas d'espaces verts aménagés. Cependant la bordure du fleuve est très fournie en ressources végétales. On note également deux vergers.

Le couvert végétal de la commune, subissant l'irrégularité des pluies, est essentiellement ligneux avec un boisement peu dense composé de strates herbacées et arbustives. L'écosystème est marqué par une dégradation progressive des ressources naturelles (végétales et animales) du fait des effets anthropiques (abattage abusif) et des changements climatiques avec, comme corollaire l'appauvrissement des sols et la disparition de la biodiversité (flore et faune).

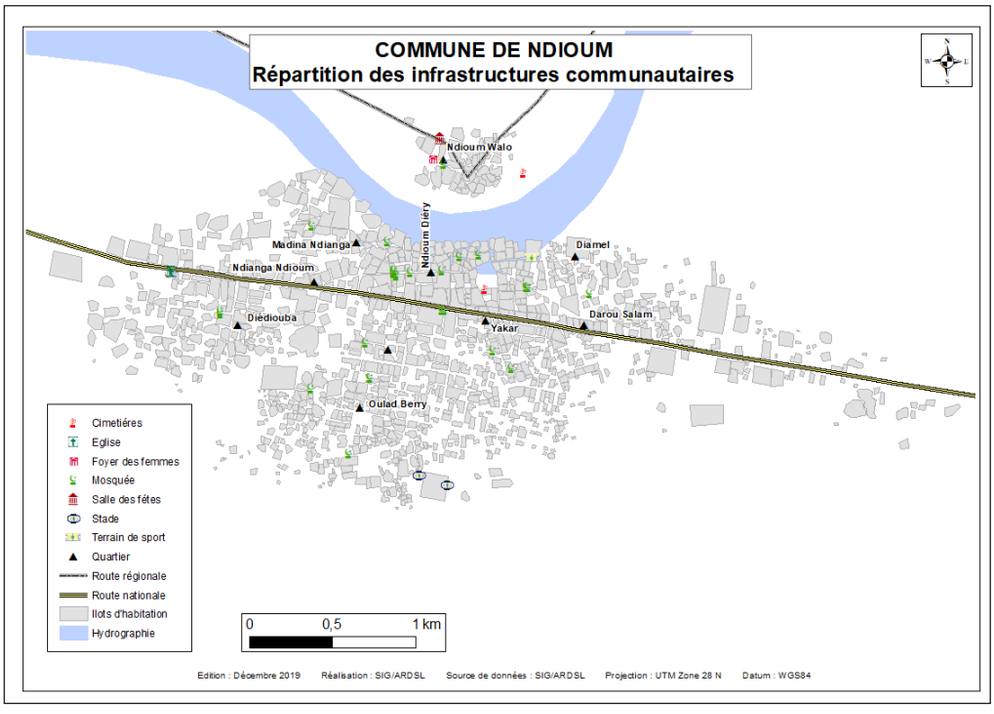
Les effets du changement climatique se traduisent par : soleil ardent, vent chaud, manque d'eau, assèchement des cours d'eau, absence de crue du fleuve, invasion des insectes et moustiques, absence de nourriture pour les animaux, fréquence de certaines maladies (rhumes, Paludisme), baisse des rendements pour l'agriculture, baisse des revenus des populations, inondation, déracinement des arbres, enlèvement des toits des cases, terrassement des cultures, Lessivage des sols, réduction

des activités économiques, Mortalité élevée chez les personnes âgées, -Apparition de maladies (PPCB), rareté des pâturages, augmentions du besoin en eau, Taux de mortalité élevé du bétail, Baisse du niveau de l'eau des puits, Forte canicule, apparition de maladies comme la fièvre de la vallée du rift.

Il urge alors de prévoir au plan communal, des actions pour contrer les effets du changement climatique. La sensibilisation des populations pour un changement de comportements et la mise en place d'une politique de reboisement sont, entre autres les mesures à envisager.

Atouts, contraintes et défis dans la gestion de l'environnement

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
❍ Richesse de l'écosystème ❍ Potentiel éolien important	❍ Faible pluviométrie, mal répartie dans l'espace et le temps ❍ Absence de pâturage ❍ Tarissement précoce des mares ❍ Déforestation (sécheresse, coupe de bois abusive,…) ❍ Disparition de certaines espèces de faunes et de flore ❍ Dépôts d'ordures sauvages ❍ Changements climatiques ❍ Utilisation abusive des pesticides	» Exploitation durable des ressources naturelles ; » Application de la règlementation sur l'aménagement du territoire et la sécurisation foncière ; » Promotion des modèles adaptés de reforestation ; » Mise en œuvre d'un plan de communication et d'éducation environnementale ;



II. PROFIL ECONOMIQUE

2.1 Les secteurs productifs

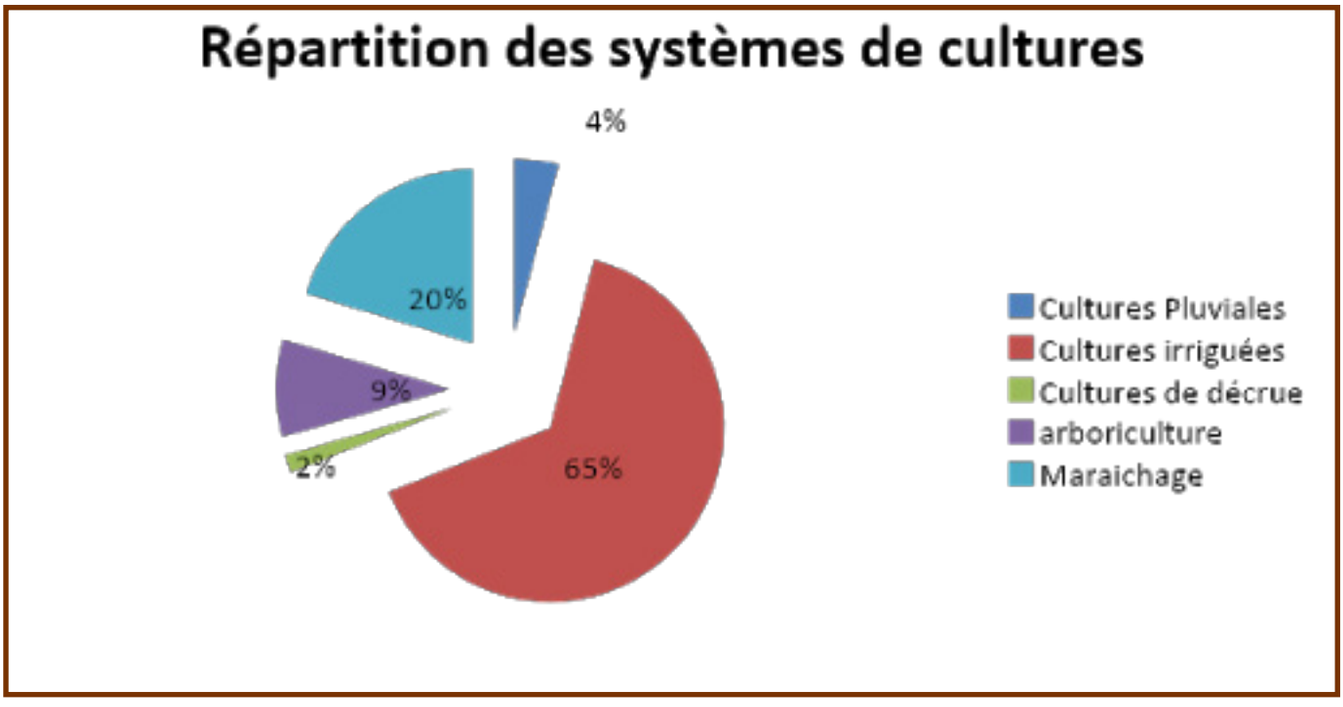
2.1.1 Agriculture

Principale activité des populations, l'agriculture occupe 32% des ménages. Ce pourcentage varie selon les quartiers. L'économie communale est dépendante de l'agriculture irriguée et de l'élevage qui concentre plus de 90% des emplois urbains. L'agriculture est pratiquée sous 3 formes :

- ❍ la culture irriguée
- ❍ la culture de décrue
- ❍ la culture sous pluie.

La commune de Ndioum dispose d'un périmètre cultural estimé à 1225,53 hectares dont 795,53 ha sont destinés à la culture irriguée, 50 ha aux cultures pluviales, 20 ha aux cultures de décrue, 110 ha à l'arboriculture et 250 ha aux cultures maraichères.

Tous les types d'exploitation y sont confondues (privées, individuelles, Périmètre villageois). Cette situation cache bien tout le potentiel qui existe et qui n'est pas encore exploité.



L'essentiel de l'activité se déroule dans la cuvette de Ndioum aménagée en 1990. Sur une superficie de 655 ha organisés en GIE et unions, les producteurs s'adonnent principalement à la riziculture. Cette activité bénéficie de l'appui conseil de la SAED et du financement de la CNCAS. Outre la riziculture, les populations locales pratiquent le maraichage avec l'oignon, le gombo et la tomate en contre saison.

La répartition des terres est une situation un peu complexe. Au niveau des cuvettes l'attribution se fait par UTH (Unité de Travail Humain), par âge, et par sexe ainsi qu'au niveau des PIV. Au niveau des PIP l'attribution se fait par famille, cela est valable aussi pour les champs de culture le long des berges.

Il y a des exploitants natifs de la localité et des exploitants non natifs mais très faible en nombre. Il existe effectivement des terres de Ndioum à Gamadji mais aussi à Guédé chantier. Il n'y a pas de difficultés techniques majeures grâce à la présence des services d'intervention comme la SAED, PIP etc. les paysans sont bien outillés mais ils sont endettés et exploitent de faibles superficies rizicoles qui ne favorisent pas le développement de l'entreprenariat familiale.

A cause des changements climatiques, des vagues de chaleur et de fraicheur viennent à des moments inopportuns. En période de crue les cuvettes sont submergées d'eau, d'autre part il y a la rareté des pluies ces dernières années. En plus de la culture irriguée, la population pratique aussi la culture de décrue et la culture sous pluie.

Aujourd'hui, si les projets prévus dans le cadre du PRACAS et autres sont accompagnés de réalisations de pistes de désenclavement surtout entre Ndioum -Halwar et Ndioum-Ngayaye, d'une promotion des filières à haute valeur ajoutée (riz, tomate), Ndioum serait une commune à forte production agricole avec des opportunités de création de plusieurs emplois décents et durables.

Le niveau de productivité par rapport au besoin de produits maraîchers dans la commune reste plus ou moins faible mais ces besoins sont comblés par les communautés voisines à travers le marché permanent de Ndioum qui constitue le principal centre d'échanges commercial de la zone. L'essentiel de la production agricole est destiné à la consommation, une faible quantité est commercialisée mais à l'intérieur même de la commune.

Les terres exploitables sont réparties entre ces quatre modes de cultures suivant les possibilités techniques et climatiques. En effet, l'agriculture irriguées domine et occupe 65% des terres agricoles. Cette pratique connaît des difficultés. Il s'agit de la prolifération des mauvaises herbes, du taux d'intérêt élevé du crédit, de l'évasion des oiseaux granivores etc. Ensuite vient le maraichage pratiqué sur 20% des terres avec des difficultés que rencontre surtout les femmes qui sont les principales actrices. C'est l'insuffisance et la difficulté liée aux intérêts insoutenables sur les crédits, l'insuffisance et la précarité des équipements, l'indisponibilité des intrants etc. Il suit l'arboriculture avec 9% et la culture pluviale avec 4%. Ce faible pourcentage de cette dernière est causé par une insuffisante pluviométrie et des terres. Enfin la culture de décru est à 2% avec ses contraintes qui sont : l'absence de crue dû en grande partie aux changements climatiques et l'évasion des oiseaux granivores.

Atouts, contraintes et défis du secteur de l'agriculture		
ATOUTS	**CONTRAINTES**	**DEFIS**
❍ Présence de partenaires ❍ Disponibilité de terres cultivables ❍ Existence de plans d'eau ❍ Disponibilité de la main d'œuvre ❍ Tradition ancrée d'agricultures sous pluie et irriguée ❍ Dynamique organisationnelle forte ❍ Existence d'un centre de gestion	❍ Insuffisance des aménagements et L'état de dégradation avancé des aménagements. ❍ Difficultés d'accès au financement ❍ Insuffisance de matériels agricoles adéquats ❍ Difficultés d'approvisionnement en intrants et un cout élevé des intrants agricoles ❍ La réduction des superficies emblavées ❍ Le non-respect des techniques culturales.	» Entretien et maintien des aménagements existants ; » Accroissement de l'accès aux superficies aménagées ; » Développement des filières (chaîne de valeurs avec des unités de transformation des produits agricoles) ; » Promotion des produits locaux (fora, marchés agricoles…) ; » Renforcement des capacités des producteurs.

2.1.2 Elevage

Dans la commune de Ndioum, le nombre de tête de bétail par espèce est réparti comme suit :

- ❍ Bovin = 680 à 700
- ❍ Ovin et Caprin = 1400
- ❍ Chevaux dans la commune = 180

Le système le plus répandu est le système extensif où les animaux vont à la recherche permanente du pâturage et des points d'eau. Il est caractérisé par la taille importante du cheptel (souvent en dehors du périmètre communal). Les principales espèces concernées par ce système sont les bovins et les ovins. IL est pratiqué dans la zone du Diéri, principalement dans les communes voisines de Gamadji Sarré, de Guédé Village et de Dodel. L'élevage de petits ruminants (moutons, chèvres) est pratiqué chez les habitants. Cependant certains possèdent des troupeaux de bœufs dans la ville et dans la zone du diéri, en dehors du territoire communal. L'élevage équin demeure important et intéresse presque la majeure partie des familles (travaux champêtres et transport urbain).

L'enclavement des zones du Diéri et du Walo est une contrainte majeure pour accéder aux aliments de bétails et aux soins vétérinaires. Il faut également souligner les feux de brousse récurrents dus au faible maillage de la zone Diéri en pares feux et la transhumance due à la baisse de la pluviométrie et enfin le vol de bétail qui devient de plus en plus inquiétant. En outre, Il n'existe pas dans la commune de structures professionnelles regroupant les éleveurs.Les changements climatiques ont aussi contribué dans le frein au développement du secteur. En effet, la baisse de la pluviométrie a fortement induit la diminution des tapis herbasses dans la zone diéri entrainent ainsi des transhumances vers le centre du pays.

La production de lait n'est pas aussi importante par rapport aux besoins de commercialisation. La vente du lait et de la volaille est du ressort exclusif des femmes tandis-que les hommes s'occupent de la vente du bétail. Il y a une unité de transformation de lait à Ndioum et un dépôt de lait venant de Namarel qui parvient à satisfaire la demande de la population. Du fait de sa position centrale ; Ndioum abrite le plus grand abattoir du département.

Atouts, contraintes et défis du secteur de l'élevage		
ATOUTS	**CONTRAINTES**	**DEFIS**
❍ Existence d'eau pour l'abreuvement ❍ Disponibilité d'espace pastoral ❍ Disponibilité d'aliments sous- produits agricoles ❍ Centre urbains pour écoulement ❍ Présence de vétérinaires public et privé ❍ Existence du cheptel (ovins, bovins, caprins) ❍ Forte production de lait pendant hivernage ❍ Bonne organisation des GPF et des acteurs de l'activité pastorale	❍ Insuffisance de pâturages ; ❍ Difficultés liées à la prise en charge de la santé animale ; ❍ Absence de système de financement adapté ; ❍ Absence de laiterie ; ❍ Vols de bétail. ❍ Manque d'infrastructure : abreuvoirs, abattoir moderne	» Promotion de modèles adaptés de cultures fourragères ; » Promotion de l'aviculture ; » Promotion de modèles innovants d'élevage (viande, production laitière et produits dérivés) ; » Renforcement du service d'appui conseil et d'encadrement (santé animale, projets innovants)

2.1.3 Pêche et l'aquaculture

La pêche n'a pas d'envergure dans l'économie de la commune. Elle est juste pratiquée pour des besoins d'autoconsommation à l'occasion des débordements du défluent. De type artisanal, la pèche est en recul aujourd'hui en raison de la rareté du poisson et de la cherté du matériel. Traditionnellement activité des pécheurs appelés «Thioubalo », la pèche utilise des filets et des pirogues. Elle connait un certain nombre de contraintes et souffre de la transformation du régime du fleuve.

La commercialisation de la production obtenue à partir du fleuve concerne uniquement les femmes de la localité. Les mises à terre sont faibles mais, des mareyeurs venus de Saint-Louis parviennent à satisfaire majoritairement la demande du marché. Il faut noter aussi la présence des étrangers au niveau de cette activité (notamment les maliens, des pécheurs non identifiés et d'autres venant des localités voisines).

La commune dispose d'importantes réserves hydrauliques capables de promouvoir la pisciculture. Avec des investissements suffisants pour des étangs piscicoles de vastes étendues, Ndioum pourrait bien alimenter le marché du département de Podor et son environ en poisson frais pendant les périodes de pénurie.

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
❍ Présence permanente d'eau douce : Fleuve de Doué ❍ Présence de l'ANA dans la zone Nord.	❍ Coût du matériel de pêche (pirogue, filet, moteur) élevé ❍ Problème d'accès au financement ❍ Manque de formation ❍ faible niveau d'organisation ; ❍ inexistence d'équipements de conservation ;	» Valorisation des sites propices à l'aquaculture ; » Renforcement de capacités techniques et matérielles des pêcheurs.

2.1.4 Agroforesterie

L'agroforesterie désigne l'ensemble des pratiques agricoles qui intègrent l'arbre dans l'environnement de production, et s'inspirent, en termes agronomiques, du modèle de la forêt ; certains paysans pratiquent ces cultures associées pour augmenter la production ou les rendements. La pratique de l'agroforesterie n'a pas prospérée au sein de la commune. Pourtant une tentative de développement d'anacardiers a été effectué par des habitants mais faute de négligence elle n'a pas réussi.

L'intégration de l'arbre au sein des périmètres agricoles est considérée comme refuge aux oiseaux granivores. Par contre, Il existe des vergers qui sont destinés à l'alimentation du bétail. Elles empêchent aux animaux de divaguer dans les champs. Le système gravitaire y est utilisé et la fertilisation minérale et organique est appliquée au niveau des vergers surtout au moment de la plantation. Les principaux acteurs de cette filière sont : les producteurs, les fournisseurs d'intrants (engrais surtout) et les organisations paysannes.

La contrainte majeure c'est la méconnaissance de sa rentabilité économique mais également des techniques de production. A signaler aussi, L'inexistence de marchés locaux capables d'absorber ces produits mais également l'accès difficile à la terre et les coûts élevés des aménagements.

2.1.5 Artisanat et secteur de la transformation

Dans la commune de Ndioum, l'artisanat est une activité très répandue. Elle est pratiquée dans toutes les communautés par un nombre important de personnes, aussi bien par les hommes que par les femmes. Le secteur artisanal est essentiellement constitué de l'artisanat de production, d'art et de services. La transformation est en grande partie assurée par les femmes soit individuellement soit en groupements.

Si la disponibilité des matières premières agricoles et la maîtrise des techniques de transformation artisanale, constituent des atouts, le sous-équipement des transformatrices et des artisans, la faible diversification des produits et l'accès difficile au crédit compromettent le développement de ces secteurs.

Les principales activités de ce secteur concernent :

- ❍ La mécanique auto moto
- ❍ La menuiserie bois et métallique
- ❍ La tôlerie
- ❍ La confection
- ❍ L'électricité
- ❍ La maçonnerie
- ❍ La teinture

- La transformation des produits agricoles

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
❍ Diversité des métiers ❍ Existence de regroupement des Artisans dans la commune	❍ Dynamique partenariale faible ❍ Insuffisance de la formation ❍ Manque de financement ❍ Absence d'infrastructures	» Impulsion d'une dynamique locale partant d'une organisation des artisans

2.1.6 Commerce et les équipements marchands

Le potentiel commercial de Ndioum est lié à l'abondance de produits agropastoraux (cultures vivrières, bétail, etc.). Dans la commune de Ndioum, le commerce occupe une place très importante, la deuxième activité après le secteur agricole. Il est pratiqué partout et par toutes les couches sociales. Il est néanmoins dominé par des activités à caractère informel pratiquées par des commerçants détaillants fixes ou ambulants. On trouve quelques « grossistes » dans la ville. Les transactions concernent essentiellement la vente du bétail, les céréales et les articles divers.

Les commerçants contribuent sur les ressources fiscales à travers le paiement des impôts et taxes. Le positionnement de la Commune de Ndioum par rapport à la Mauritanie aussi renforce les activités commerciales transfrontalières. Le marché central tient de marché hebdomadaire tous les lundis et attire les populations de l'hinterland et d'ailleurs. Le commerce offre des emplois temporaires et petites ventes de produits agricoles et manufacturés divers. Le volume des recettes fiscales hebdomadaires est estimé 35.000 F seulement dû au non stationnement des bus dans la journée, à l'axe Dakar Linguère et le non-paiement des tickets par certains marchands.

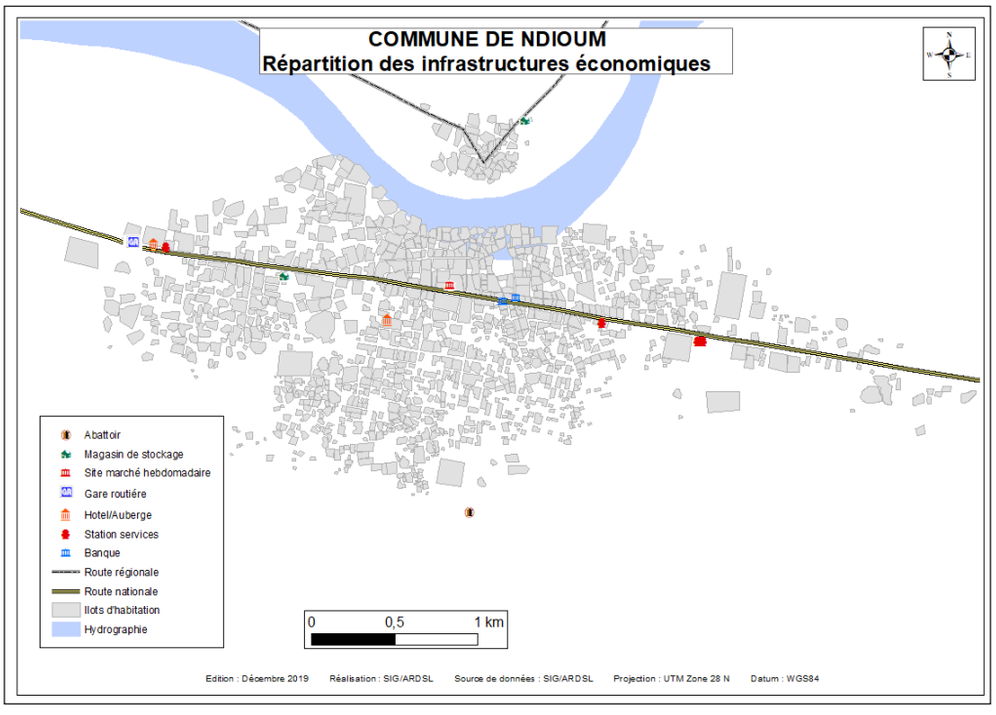
La question de la sécurité se pose avec acuité au niveau du marché de Ndioum, bien qu'il y ait des gardiens, les vols nocturnes demeurent un problème crucial.

Le marché de Ndioum est l'un des plus grands marchés hebdomadaires du département. Des marchands et des clients viennent de partout (Mauritanie, Mali, les villages du Dieri, etc). Le bitumage de la route Ndioum-Dahra-Linguère qui constitue un axe commercial remarquable permettrait d'accroitre davantage le positionnement central de la commune en matière d'échanges commerciaux et de hub commercial.

Toutefois, ce secteur est confronté à des difficultés relatives à la fluctuation des prix des marchandises, à l'insuffisance des crédits, la concurrence déloyale des commerçants de la Mauritanie, la non maîtrise des techniques commerciales et de marketing, l'absence des grossistes et de filiales de grandes sociétés, l'absence des banques en dehors de la CNCAS, de la CBAO et des institutions de micro finance.

Le nombre de commerçants présents à Ndioum demeure relativement important. Le marché dispose de 3 halls, de 175 souks et une trentaine de magasins.

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
❍ Diversité des produits proposés ❍ Proximité sur la RN 2 ❍ Centre du département de Podor ❍ Accessibilité facile ❍ Présence de marché hebdomadaire	❍ Problème de Conservation et transformation de produits agricoles et d'élevage ❍ Accès au financement ❍ Absence de partenaires d'appui ❍ Manque d'espace	» Création d'infrastructures commerciales d'envergure départementale » Optimiser le niveau de contribution fiscale



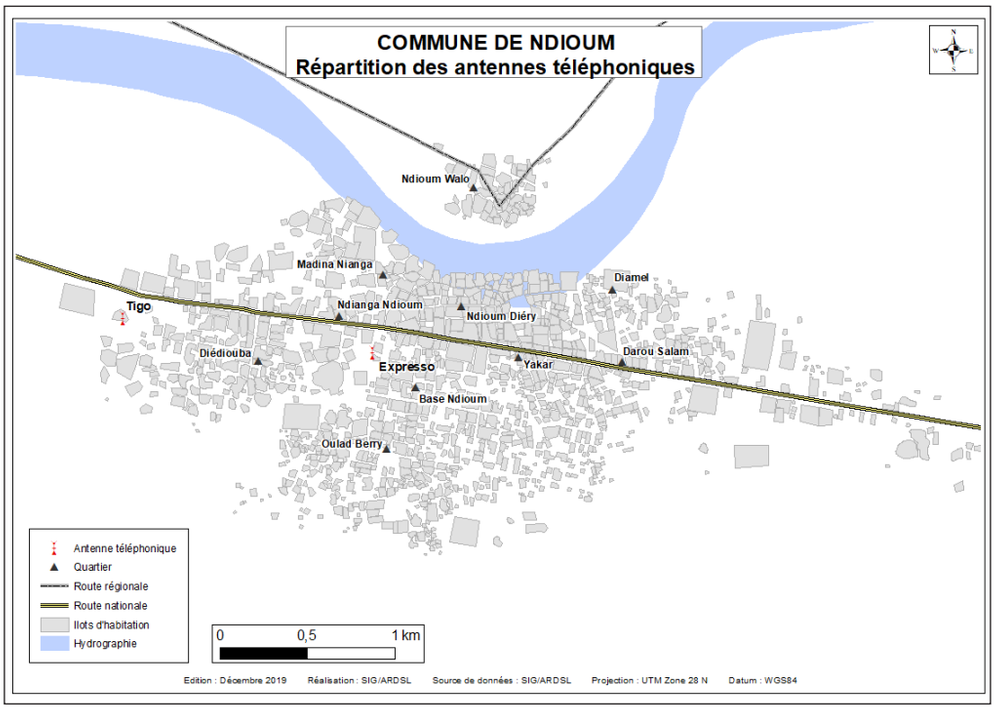
2.1.7 Transport et Communication

Traversée sur toute sa longueur par la RN 2, la commune de Ndioum dispose d'un patrimoine de cinq (5) voiries goudronnées sur 6 km favorisant ainsi une circulation facile à l'intérieur de la ville. Toutefois, il y a un Gap de 06 à 10 km de voirie interne rendant quasi impraticable certains quartiers en période d'hivernage. Avec sa gare routière non encore mise en service, le marché abrite le seul point de stationnement de la commune. Les navettes de liaison quotidiennes sur les axes de Ndioum-Saint Louis-Dakar, Ndioum- Galoya-Ourossogui, Ndioum- l'ile à morphile et Ndioum- l'axe de Diéri garantissent une meilleure mobilité des populations et l'acheminement des marchandises surtout avec des bus horaires et « Sénégal DemDik ».

En ce qui concerne la communication, la présence d'un service Poste-Finance et les différentes antennes d'opérateurs de téléphonie (Orange, Expresso et Tigo) constituent une avancée nécessitant par conséquent une réelle amélioration des services au bénéfice des populations.

Ndioum dispose d'une radio communautaire « Ngatamaré » et une antenne de la RTS qui fournit bien une bonne qualité en image. L'utilisation de l'internet reste confinée dans les services administratifs ou d'encadrement et certains privés (cyber hôtel).

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
❍ Existence de pistes ❍ Existence de la RN2 ❍ Existence de gare routière non fonctionnelle ❍ Existence d'antennes relais de réseaux GSM ❍ Potentiel pour l'internet	❍ Insuffisance de moyens financiers/ investissements importants ❍ Insuffisance dans le recouvrement des taxes liées au transport ❍ Absence de gare routière fonctionnelle ❍ Réseau de téléphone mobile instable et limité ❍ Débit internet très faible	» Développement du réseau de transport intra et intercommunal » Entretien et maintenance des pistes non classées ; » Désenclavement des zones de production et des localités éloignées » Amélioration de la couverture du réseau mobile et internet



2.1.8 Tourisme et hôtellerie

Dans la commune de Ndioum, le tourisme est à un état embryonnaire. Elle dispose de très peu de sites touristiques de grande affluence. Mais, avec sa position de carrefour et une dynamique associative et culturelle visible à travers les 72 heures de Ndioum (organisée par l'Association pour la Rénovation de Ndioum), la ville de Ndioum peut se prévaloir d'un agenda culturel touristique.

La commune a un potentiel de réception appréciable avec :

- Les chambres de PIP
- L'hôtel de Macina Tooro
- L'hôtel de Samasa
- L'hôtel de Mbatior
- Les chambres de COCEI
- Les Chambres de CONRAD

Atouts, contraintes et Défis		
ATOUTS	**CONTRAINTES**	**DEFIS**
❍ Espace suffisant pour de futurs investissements ❍ Patrimoine historique et culturel riche	❍ Aucune synergie entre les acteurs du tourisme ❍ Aucune initiative de valorisation du potentiel touristique	» Promotion de projets touristiques » Mise en valeur du patrimoine immatériel

2.1.9 Les institutions financières

La dynamique économique locale se justifie aisément avec la présence de services bancaires et financiers de renommé : CBAO, CNCAS, Poste Finance, qui s'émeuvent surtout dans la Commune de Ndioum. Egalement, la présence de 3 mutuelles de crédit et d'épargne PAMECAS, CMS, GECAP engage les groupements d'intérêts et particuliers (clients potentiels) qui se préoccupent des services en vue de l'amélioration des fonds de crédit et l'allégement des conditions de financements.

Les taux pratiqués par ces institutions sont déclarés élevés par leurs clients. A cela s'ajoute la cavalerie des bénéficiaires des crédits (les emprunteurs qui se baladent entre les structures de micro crédit). Ces micros crédits contribuent à améliorer le revenu des bénéficiaires. Toutefois, il se pose le problème d'utilisation judicieuse des crédits accordés faute de capacité de gestion. La Mairie peut accompagner la création d'un cadre d'échange entre les structures de microfinances afin de réduire la cavalerie des clients.

ATOUTS	CONTRAINTES
» Mutuelles de crédit et d'épargne à destination des femmes principalement » Appui de Plan pour faciliter l'accès au financement » Appui au financement des femmes par l'Etat	» Faiblesse des fonds de crédit » Conditions d'accès au financement (garantie, intérêts,…) difficiles à remplir » Taux d'intérêt élevé

Le Développement de la Commune repose sur les secteurs productifs et sociaux. Au niveau des secteurs productifs, la commune aspire à devenir le grenier du département de Podor par l'accroissement de la productivité des produits vivriers. Mais elle est confrontée à l'utilisation des outils et techniques rudimentaires et l'accès non sécurisé à la terre. La démographie, la surexploitation et l'avancement du désert ont un impact négatif sur les ressources végétales. Ces effets négatifs dus aux changements climatiques se manifestent par la diminution de l'étendue des réserves, la disparition des ressources fauniques, la faible pluviométrie, la fréquence des vents violents et l'accentuation de la chaleur.

III. PROFIL DE GOUVERNANCE ET PARTENARIAT

3.1 Le conseil municipal et le profil des élus

La commune de Ndioum a été créée en 1990. Elle regroupe aujourd'hui 10 quartiers reconnus officiellement. Installé en 2014, l'actuel conseil municipal compte 46 membres élus avec un respect strict de la parité. La répartition par appartenance politique donne la majorité à la coalition présidentielle. Le bureau est constitué du Maire et de ses deux adjoints. Pour une meilleure gestion des affaires courante, le conseil a installé 16 commissions techniques.

Toutefois, le taux de participation des femmes à la prise de décisions demeure faible. Les facteurs d'influence pour la faible implication des femmes dans la prise de décision sont entre autres : le faible niveau d'instruction de la plupart des femmes élues, le poids de la tradition, les occupations ménagères. Elles ont un accès limité aux ressources financières et aux sols fertiles. Par contre, certains facteurs pourraient favoriser une forte participation des femmes à la prise de décision à savoir : l'alphabétisation et la scolarisation, l'existence des groupements de femmes et la mise en œuvre d'une politique nationale de promotion des femmes.

3.2 Le niveau de performance de la commune en matière de gouvernance

La performance est évaluée sur la base de la capacité de la commune :

- à satisfaire les besoins prioritaires des populations,
- au pilotage institutionnel, technique et financier de la commune,
- sur la participation citoyenne dans la gestion des affaires locales

L'évaluation effectuée en 2016 affecte un score de 40 points sur 100 révélant ainsi quelques limites dans les deux derniers critères. En effet, des efforts sont nécessaires dans le renforcement des capacités techniques mais aussi dans l'implication des populations à travers les conseils de quartier. Néanmoins, l'équipe municipale est relativement performant dans la satisfaction des besoins des populations en termes d'offre aux services sociaux. A ce niveau, il est nécessaire d'apporter quelques améliorations dans l'entretien des infrastructures et la prise en charge des groupes vulnérables.

Le personnel technique composé du secrétaire municipal, de l'agent d'état civil et des collecteurs d'impôts doivent être renforcé en effectif et en capacité pour optimiser les services à la hauteur du niveau de développement de la commune. La bonne diligence des dossiers est possible grâce à la présence permanente et à l'engagement du 1er adjoint au Maire. Des progrès considérables commencent à être notés avec la réalisation des 8 Conditions Minimales Obligatoires (CMO) du PACASEN par la commune.

Pour relever le défi de la performance, la commune devrait contourner les obstacles suivants :

La faible intégration de la migration dans la politique de développement local

L'Insuffisance de moyens (financiers, matériels et techniques) ;

L'Insuffisance de partenaires financiers pour les projets de développement économique

La Faiblesse de la contribution des impôts et taxes dans les ressources de la commune ;

Non-maîtrise de l'assiette fiscale ;

Insuffisance des ressources pour assurer un entretien régulier des infrastructures sociales,

Faiblesse carnet d'adresse de partenaires privés et de coopération décentralisé.

3.3 Le partenariat et les dynamiques organisationnelles (conseil de quartier, les OCB les conseils de quartier)

Au niveau national, la commune a un nombre important de partenaires techniques et financiers. Il s'agit de l'ONG le Partenariat, la CLM, le kawolor, l'Agence de Développement Municipal (ADM), le PNDL, Hunger Project. Ces partenaires appuient majoritairement dans la sécurité alimentaire et la malnutrition. Par contre, la commune ne dispose d'aucun partenaire de coopération décentralisé pourtant la frange importante de sa population vivant à l'extérieur pourrait être un catalyseur facilitant le développement de relation de coopération.

L'ADM à travers le PACASEN dont l'ARD assure l'accompagnement pour sa mise en œuvre, un plan d'action et de renforcement de capacité (PARCA) et un plan d'investissement de 60 millions seront exécutés.

3.4 Les dynamiques organisationnelles (les conseils de quartier et les OCB)

- Les conseils de Quartiers

La commune de Ndioum avait mis en place des CQ lors de l'élaboration du précédent document de planification en 2011. L'absence d'animation de ces cadres et de contenu d'activités relativement aux orientations du conseil municipal explique la léthargie qui sévit depuis un long moment. Pourtant ces CQ jouent un rôle fondamental dans la gouvernance participative.

En effet, ils servent de relais du Conseil municipal dans la transmission des informations et la participation dans le suivi de la mise en œuvre des projets au niveau des quartiers. Ce sont des espaces de concertation sur les problématiques de développement du quartier et cadre d'animation du développement communal. Au début de leur création, les conseils de quartiers prenaient des initiatives de sensibilisation sur des thématiques sociales, de reboisement et de nettoiement de leur quartier. Aujourd'hui il urge de les redynamiser pour le rôle fondamental qu'ils doivent jouer dans le processus de mise en œuvre du PDC. La redynamisation doit prendre en compte le Groupe de Travail Citoyen mis en place avec l'appui du projet Kawolor pour participer aux activités liées à la lutte contre l'insécurité alimentaire. Le GTC serait intégré au cadre communal de planification et de suivi du développement mis en place par arrêté du Maire pour s'impliquer pleinement à la gouvernance économique et sociale.

- Les Organisations Communautaires de Bases (OCB)

La commune compte un nombre très considérable d'OCB composé d'associations, de GPF, de GIE d'unions, de comité de gestion qui s'activent dans des domaines aussi variés que le développement, l'éducation, le sport, la culture, la religion etc. Ces associations travaillent de concert avec le CM dans le but de promouvoir le développement socioéconomique de la commune.

Toutefois, les OCB connaissent de réelles faiblesses institutionnelles liées au niveau de formation de leurs membres, et à la rareté des ressources disponibles. Si ce ne sont les rares cotisations des membres, elles sont largement dépendantes de l'appui ponctuel d'autres acteurs, notamment des ONG et des partenaires au développement.

TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

I. PROJECTION SCHEMATIQUE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT

La vision de développement de la commune découle des analyses faites dans le diagnostic et qui révèlent de fortes potentialités hydro-agricoles autour de la commune et les avantages de sa position stratégiques. En outre, elle s'appuie sur les orientations internationales et nationales marquées par l'adoption des Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030, du Plan Sénégal Emergent à l'horizon 2035, de l'Acte 3 de la décentralisation à l'horizon 2022 « territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable » et de la Vision de développement du Département de Podor. Ainsi, la Commune s'est inscrite dans une vision fédératrice, englobant et optimiste. En effet, ce Plan de Développement Communal (PDC) s'inscrit dans une vision réaliste avec des stratégies appropriées pour faire de Ndioum « Le noyau économique du Fouta, où tous les citoyens ont une meilleure qualité de vie basée sur les principes d'équité et de développement durable ».Pour ce faire, trois axes stratégiques qui reposent sur six programmes sont dégagés.

II. ARTICULATION DU PDC AU PSE ET AUX ODD

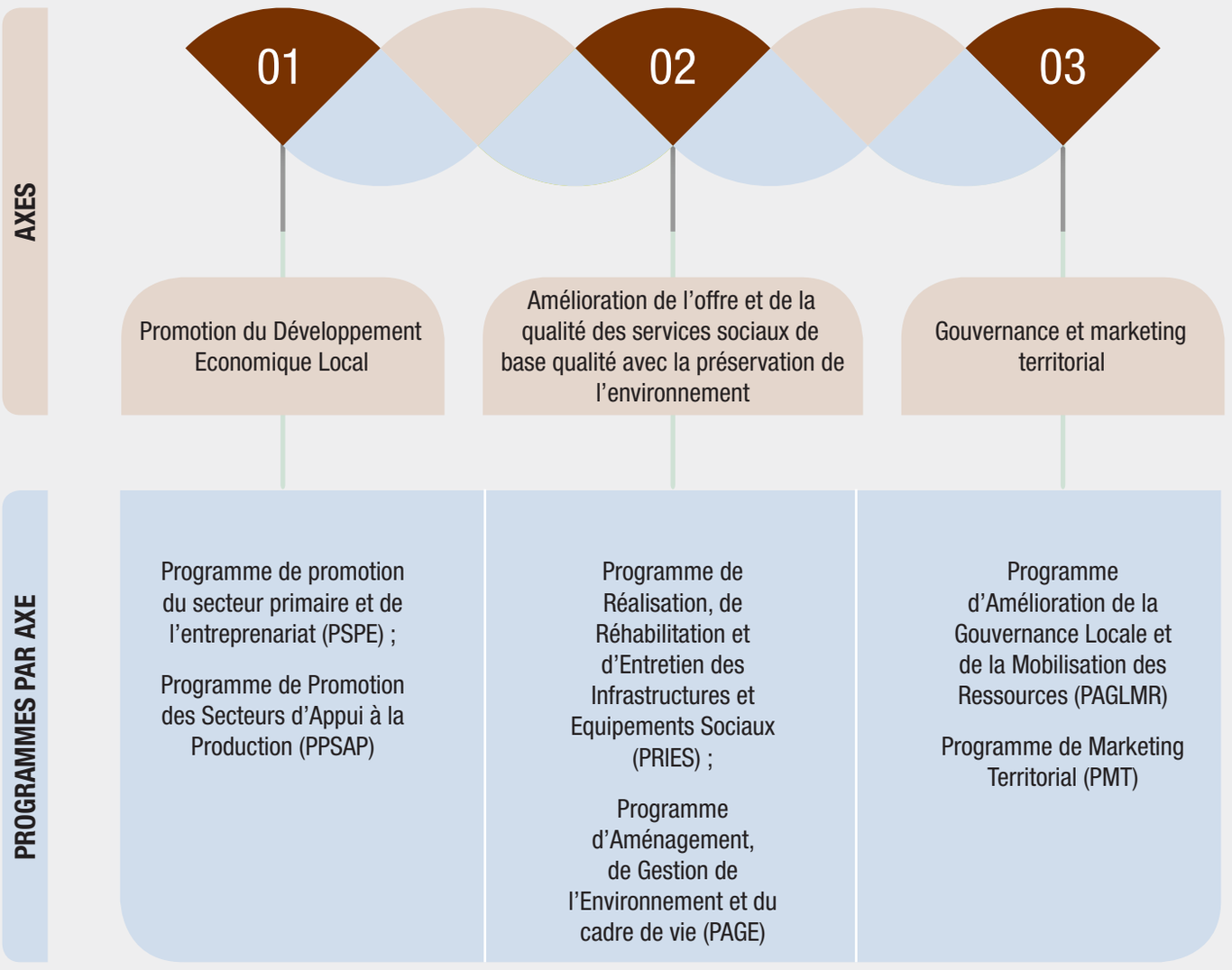
Cette vision repose sur trois axes en phase avec les orientations du PSE et des ODD:

PDC	PSE	ODD
PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	PLAN SENEGAL EMERGENT	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE
VISION : NDIOUM, noyau économique du Fouta, où tous les citoyens ont une meilleure qualité de vie basé sur des principes d'équité et de développement durable	**VISION :** Un Sénégal Emergent en 2035 avec une société solidaire dans un Etat de Droit	Eradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous
AXE 1 : Promotion du developpement economique local	AXE 1 : Transformation structurelle de l'économie et croissance	ODD1, ODD2, ODD8
AXE 2 : Amelioration de l'offre et de la qualite des services sociaux de base	AXE 2 : Capital humain, protection sociale et développement durable	ODD2, ODD4, ODD6, ODD7
AXE 3 : Bonne gouvernance et marketing territorial	AXE 3 : Gouvernance, Institutions, Paix et Sécurité	ODD12, ODD13, ODD15, ODD16

III. PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT

NDIOUM, noyau économique du Fouta, où tous les citoyens ont une meilleure qualité de vie basé sur des principes d'équité et de développement durable

UNE VISION SOUTENUE PAR TROIS AXES FONDAMENTAUX



◆ Les programmes et objectifs par axe :

Ce plan de développement repose sur sept (06) programmes qui regroupent l'ensemble des secteurs. L'analyse des défis identifiés et des hypothèses de solutions a permis de définir l'objectif global du PDC comme étant : « Améliorer durablement les conditions de vie des populations »

AXE 1 : PROMOTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL

Programme 1 : Programme de promotion du secteur primaire et de l'entreprenariat (PSPE) ;

Ce programme est le pilier fondamental de l'objectif de croissance économique. Il s'agira de poser les jalons de développement des secteurs stratégiques de l'économie productive comme l'agriculture, l'élevage, la pêche et les secteurs connexes. Il mettra en place les mécanismes d'impulsion de l'esprit d'entreprise pour jeter les bases d'un développement économique durable, créateur de richesse et d'emplois.

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Améliorer la productivité des secteurs clés du développement économique local	Améliorer les performances et augmenter la productivité des secteurs productifs
	Contribuer à l'amélioration des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques
	Améliorer la productivité de l'artisanat et du secteur de la transformation

Programme 2 : Programme de Promotion des Secteurs d'Appui à la Production (PPSAP)

Les actions envisagées ici ciblent diversement l'accès à l'énergie, la construction et réhabilitation de routes et pistes ainsi que l'accès à des services financiers de proximité. Le développement du commerce se fera à travers la construction d'infrastructures marchandes pouvant générer une plus-value pour la commune. La recherche des débouchés pour la commercialisation du bétail et des sous-produits d'élevage permettra de valoriser aux mieux les productions agropastorales. Le développement du secteur de la communication par la mise en place d'équipements supplémentaires renforcera les potentialités déjà existantes et créera les conditions d'un meilleur accès à l'information.

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Améliorer les secteurs d'appui à la production locale	Renforcer et moderniser les infrastructures et les équipements de transport et de service
	Mettre en place des dispositifs d'accès aux technologies digitales et à l'information économique
	Mettre en place des mécanismes de financement innovants et faciliter l'accès aux jeunes et migrants
	Promouvoir les énergies alternatives

AXE 2 : DEVELOPPEMENT SOCIAL A TRAVERS UNE OFFRE DE SERVICES DE QUALITE POUR TOUS

Programme 1 : Programme de Réalisation, de Réhabilitation et d'Entretien des Infrastructures et Equipements Sociaux (PRIES)

Il s'agira conformément aux défis identifiés dans chaque secteur de mettre en œuvre des actions qui concourront au rehaussement du taux d'accès à ces services de base avec un accent particulier mis sur la recherche de la qualité du service appréciée par le niveau de satisfaction des besoins des différents groupes sociaux. A ce niveau, la prise en compte des préoccupations des femmes, des enfants et des autres groupes défavorisés est déterminante.

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Améliorer la qualité de l'offre et l'accès aux services sociaux de base	Relever le niveau de couverture en infrastructures sociaux de base
	Améliorer l'environnement scolaire et sanitaire
	Améliorer les conditions d'accès aux services sociaux de base pour les personnes vulnérables

Programme 2 : Programme d'Aménagement, de Gestion de l'Environnement et du cadre de vie (PAGE)

Ce programme est chargé d'améliorer les commodités de la vie dans la cité en embellissant et restructurant l'espace urbain mais aussi de planifier les développements futurs de l'urbanisation.

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Offrir un environnement et un cadre de vie sains et propices à un développement durable	Doter la commune d'un plan directeur d'urbanisme et d'un plan d'urbanisme de détails
	lutter contre les inondations et Gérer les espaces publics
	Mettre en place un système d'assainissement intégré pour la gestion les déchets solides (CET) et des eaux usées (réseau et station de gestion des Eaux Usées)
	Développer des stratégies d'adaptation aux changements climatiques

AXE 3 : GOUVERNANCE ET MARKETING TERRITORIALE

Programme 1 : Programme d'Amélioration de la Gouvernance Locale et de la Mobilisation des Ressources (PAGLMR)

Il s'agira de mettre en œuvre des actions tendant à renforcer les capacités des acteurs communaux et en particulier les élus, à maîtriser et à jouer convenablement leurs rôles. Dans le cadre de la promotion de la gouvernance locale, des actions de sensibilisation, d'information et de renforcement des capacités seront organisées à l'attention des populations et des organisations de la société civile afin de créer les conditions d'un contrôle citoyen de l'action. La commune favorisera l'émergence d'un cadre de concertation permanent qui inclus des conseils de quartiers dynamiques pour assurer la circulation de l'information et la participation de tous les acteurs à la vie de la commune. La création des conditions d'une meilleure participation des femmes aux réunions et aux prises de décision constitue sans doute un élément important dans la prise en compte des défis identifiés.

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Renforcer la performance de la commune en matière de gouvernance territoriale.	Améliorer le niveau de compétence technique et managériale des acteurs
	Animer le cadre de coordination et de suivi du développement

Programme 2 : Programme de Marketing Territorial (PMT)

L'accent sera mis ici sur les compétences techniques des services communaux et des services techniques déconcentrés afin d'assurer la disponibilité et la qualité des services publics. Dans le domaine de la gestion financière, la commune mettra en œuvre des actions tendant à améliorer significativement les recettes à travers une meilleure connaissance du potentiel taxable et un suivi rigoureux des recouvrements des taxes et impôts, mais aussi et surtout le développement de mécanismes de partenariats innovants pour accroitre les ressources de la commune.

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Développer des stratégies d'attractivité du territoire	Améliorer les capacités de mobilisations des ressources locales et de la coopération
	Développer un mécanisme de promotion du PPP

IV. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI-EVALUATION DU PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL

4.1 Analyse du PIL

A l'instar de la vision qui repose sur un développement économique durable les projets d'investissement ont suivi avec l'axe 1 qui englobe 80% du budget. Ndioum étant déjà à un niveau de couverture en service de base satisfaisant, 19% du budget sont affectés à des projets de renforcement des équipements et de maintenance. La gouvernance constituée de renforcement des capacités techniques et matérielles de l'institution et des acteurs territoriaux occupe 1% du budget compte tenu des acquis déjà réalisés.

SYNTHESE AXES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL							
ANNEES	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**TOTAL (F.CFA)**	**%**
AXE 1	128 500 000	318 500 000	1 290 000 000	2 456 500 000	2 385 000 000	**6 578 500 000**	80%
AXE 2	89 000 000	350 500 000	252 300 000	370 300 000	516 800 000	**1 578 900 000**	19%
AXE 3	2 000 000	22 750 000	14 250 000	7 750 000	1 750 000	**48 500 000**	1%
TOTAL	**219 500 000**	**691 750 000**	**1 556 550 000**	**2 834 550 000**	**2 903 550 000**	**8 205 900 000**	100%

4 .2 Mécanisme de mise en œuvre et de Suivi-Evaluation du PDC

4.2.1 Le cadre institutionnel

La réussite de la mise en œuvre du PDC passe par les performances des structures chargées de son pilotage. Toute la population est concernée par la mise en œuvre du PDC. Toutefois, le Conseil Municipal ayant à sa tête le maire et ses adjoints est le premier responsable dans cette mise en œuvre. Il sera chargé de coordonner toutes les actions à mettre en œuvre dans ce cadre en s'appuyant sur le Cadre de Concertation de la Planification (CCP) créé par arrêté du Maire. Ce comité comprend, entre autres, des élus, le secrétaire municipal, les représentants des jeunes et des groupements de femmes, les ONG, et autres acteurs.

Toutefois, compte tenu de la complexité des stratégies retenues qui nécessitent des instruments les plus pertinents de mise en œuvre, la commune doit être appuyée par l'ARD et les services déconcentrés de l'Etat (SRP, SRSD, SRADL, SRAT, etc.). D'autres structures externes peuvent également accompagner la CCP dans l'exécution des actions retenues dans ce plan.

La mise en œuvre a pour objectifs essentiels : l'élaboration des plans opérationnels annuels, la mobilisation des ressources financières et l'exécution des activités planifiées.

4..2.2 Stratégies de mobilisation des ressources financières

Pour une mise en œuvre réussie du plan de développement communal, il s'avère indispensable d'organiser un forum des partenaires ou table ronde des bailleurs, afin de pouvoir mettre à contribution les sources de financement externes. Tout d'abord, la commune devra améliorer la mobilisation de ses ressources propres en tenant en compte des différentes sources de recettes afin d'élargir son assiette fiscale. Ainsi, elle devra exploiter l'ensemble des potentialités socioéconomiques et environnementales déclinées dans le diagnostic.

Pour mobiliser davantage les ressources locales de manière optimale, le conseil municipal doit développer une stratégie de recouvrement des recettes fiscales.

4.2.3 Dispositifs de suivi-évaluation

Le suivi permet de fournir aux services de gestion du PDC et aux parties prenantes des indicateurs sur les progrès réalisés ou sur leur absence d'une part, d'identifier et d'évaluer les problèmes potentiels d'autre part. Il fournira les éléments pour les mesures correctives destinées à améliorer la qualité des actions menées et permettra d'informer régulièrement la population et les bailleurs de fonds sur les progrès réalisés en vue de maintenir la crédibilité des élus locaux et des structures chargées de l'exécution du plan.

Il appartient au Cadre de Concertation de la Planification (CCP) de mettre en place un dispositif de suivi et évaluation. Le système de suivi évaluation doit permettre de suivre l'exécution du PDC, de voir les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et les mesures à prendre pour des corrections futures.

L'évaluation quant à elle permettra d'apprécier systématiquement et objectivement la pertinence, l'efficacité, l'efficience des programmes et projets du PDC. Dans ce cadre, il est souhaitable que le PDC soit évalué deux fois avant son terme : une évaluation à mi – parcours et une au terme de la durée du plan qui permettra de vérifier si ce plan a connu le succès sur la base de son impact concret sur les populations, de sa durabilité, de son équité et de sa contribution au renforcement des capacités.

Le CCP **doit élaborer un plan de suivi et évaluation et le mettre en œuvre.** Il s'agit entre autres de :

- Elaborer les programmes annuels d'investissement.
- Veiller à la mise en œuvre des tranches annuelles du PDC.
- Définir les conditions d'exécution des actions.

- Evaluer la mise en œuvre du PDC à travers l'évaluation annuelle des PAI.
- Elaborer des stratégies de communication et de mobilisation de ressources.
- Se référer au PDC lors des débats d'orientation budgétaire en vue d'élaborer chaque année le Plan Annuel d'Investissement (PAI).
- Assurer le suivi du niveau de mobilisation des ressources ;
- Recueillir les engagements des partenaires techniques et financiers et des prévisions de l'Etat ;
- Suivre l'évolution des recettes locales ;
- Suivre l'exécution des programmes et l'évolution des indicateurs ;
- Faire un bilan annuel de mis en œuvre pour voir l'état d'avancement et de déterminer, partant des actions prioritaires préalablement retenues, les questions à améliorer ;
- Faire une évaluation à mi-parcours du bilan après trois années de mise en œuvre du PDC
- Effectuer une évaluation finale en 2024

ANNEXE 1 : LE PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL 2020-2024

Actions	Descriptif sommaire	Secteur	Localisation	Coût (FCFA)	2020	2021	2022	2023	2024
AXE 1 : PROMOTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL									
Programme de promotion du secteur primaire et de l'entreprenariat (PSPE) ;									
Faire une extension des aménagements hydro-agricoles avec 1000 ha		Agriculture		3 000 000 000			1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
Réhabiliter le périmètre des 655 ha		Agriculture		524 000 000		131 000 000	131 000 000	131 000 000	131 000 000
Mettre en place une (1) rizerie	Projet déjà réalisé mais pas encore démarré	Agriculture	Diamel	15 000 000			15 000 000		
Organiser deux sessions de formation pour les OP		Agriculture		2 000 000	1 000 000	1 000 000			
Acquérir dix motopompes solaires		Agriculture		10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Aménager 200 ha de cultures fourragères		Elevage		20 000 000	10 000 000	10 000 000			
Mettre en place une unité de conservation et de transformation du lait		Elevage		30 000 000		30 000 000			
Organiser des séances d'insémination artificielle	Programme d'introduction de vaches à haut potentiel laitier.	Elevage		1 000 000		1 000 000			
Amenager un (1) foirail moderne		Elevage		10 000 000		10 000 000			

Construire un abatoire moderne	en cours de realisation	Elevage		50 000 000	50 000 000				
Construire deux poulaillers communautaires	Promotion de l'aviculture	Elevage		1 500 000				1 500 000	
Construire une (1) fourrière municipale		Elevage		50 000 000		50 000 000			
Aménager un (1) bassin piscicole	Coopération espagnole, PUMA et cases flottantes	Pêche		10 000 000		10 000 000			
Elaborer et mettre en œuvre un programme de formation des jeunes en aquaculture		Pêche		2 000 000	2 000 000				
Acquérir deux (2) camions frigorifiques pour les femmes mareyeur		Pêche		120 000 000		60 000 000	60 000 000		
Construire une (1) chambre froide pour la conservation du poisson		Pêche		10 000 000		10 000 000			
TOTAL				3 855 500 000	65 000 000	315 000 000	1 208 000 000	1 134 500 000	1 133 000 000
Aménager un (1) espace dédié au louma		Commerce		30 000 000			30 000 000		
Construire (1) un deuxième marché permanent		Commerce		100 000 000			50 000 000	50 000 000	
Installation d'espaces commerciaux de grandes surfaces		Commerce							
Former les artisans et organiser des activités de promotion (Foires, salons)	Programme de renforcement de capacités des artisans	Artisanat		3 000 000	1 500 000	1 500 000			
Equiper les femmes transformatrices en ???		Artisanat							
Aménager une (1) zone spéciale dédiée à l'artisanat		Artisanat		20 000 000				20 000 000	

Cultiver des arbres fruitiers et des légumes pour la transformation (mangues, anacardes, citronniers etc.) en collaboration avec Synergie d'action pour le développement de Ndioum		Artisanat							
Aménager de 10 km de voirie		Transport		2 500 000 000				1 250 000 000	1 250 000 000
Réhabiliter la gare routière		Transport		10 000 000	10 000 000				
Internet Haut débit à promouvoir auprès des opérateurs téléphoniques		Communication							
Valoriser le patrimoine culturel immatériel		Tourisme		5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Revaloriser l'organisation des 72 heures de Ndioum		Tourisme		5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Réhabiliter l'Hôtel Macina Toro		Tourisme		PM		PM			
Achever l'éclairage public	Projet de lampadaires solaires (507 lampadaires)	Energie		50 000 000	50 000 000				
Augmenter la puissance des postes de transformation		Energie		PM	PM				
Faire une extension de 2 km du réseau électrique de la SENELEC		Energie	Médina Nianga, Ndioum Walo, Oulad Béry, Diédiouba	PM	PM	PM			
TOTAL				2 723 000 000	63 500 000	3 500 000	82 000 000	1 322 000 000	1 252 000 000
TOTAL AXE 1				6 578 500 000	128 500 000	318 500 000	1 290 000 000	2 456 500 000	2 385 000 000

AXE 2 : AMELIORATION DE L'OFFRE ET DE LA QUALITE DES SERVICES SOCIAUX DE BASE									
Programme de Construction et d'entretien des Infrastructures et Equipements Sociaux (PCIS) ;									
Construire une (1) bibliothèque au niveau de chaque école		Education		100 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Redynamiser l'alphabétisation dans la commune		Education		PM	PM				
Réhabiliter 12 salles de classe en état de délabrement	9 salles de classe à l'élémentaire et 2 autres au collège	Education		36 000 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000
Construire 2 salles de classes		Education	Collège 2 ; EFA	12 000 000	6 000 000	6 000 000			
Réfectionner et acquérir des tables-banc	Pour les 9 EE, les 2 collèges et le lycée	Education		2 000 000	500 000	500 000	500 000	500 000	
Construire deux (2) murs de clôture		Education	Collège 2 et Ndioum 5	24 000 000		12 000 000	12 000 000		
Construire un bloc administratif		Education	Collège 2	30 000 000		30 000 000			
Construire des latrines séparées (?)	Pour les 9 écoles élémentaires et les 2 collèges	Education		33 000 000		11 000 000	11 000 000	11 000 000	
Electrifier le Collège 2		Education		1 500 000	1 500 000				
Construire des rampes d'accès (?)	Pour les 9 EE, les 2 collèges et le lycée	Education		22 000 000		6 000 000	6 000 000	6 000 000	4 000 000
Construire des blocs scientifiques dans les collèges		Education		75 000 000					75 000 000
Acquérir des outils informatiques modernes	Pour 7 écoles élémentaires	Education		20 000 000		10 000 000	10 000 000		
Mettre en place un dispositif de sécurité dans chaque établissement scolaire		Education		PM	PM	PM			

construction d'un centre de formation professionnelle et technique	en partenariat avec le MEFA	formation professionnelle		100 000 000	50 000 000	50 000 000			
Décongestionner le poste de santé		Santé		PM		PM			
Affecter un personnel qualifié au niveau des 2 cases (assistants infirmiers) ;		Santé		PM	PM	PM			
Doter le poste de santé d'une ambulance ;		Santé		60 000 000		60 000 000			
Doter le poste et cases de santé de 119 produits IB ;		Santé		PM	PM				
Recouvrer le gap de financement de l'Etat pour une meilleure prise en charge de l'utilisation des services de mutuelle de santé ;		Santé							
Sensibiliser la population sur l'importance de la mutuelle ;		Santé		1 000 000	1 000 000				
Plaidoyer pour l'implication effective de la CT dans le fonctionnement des mutuelles de santé ;		Santé		400 000	200 000	200 000			
Construire un logement pour le personnel de santé ;		Santé		15 000 000		15 000 000			
Sensibiliser la population contre l'utilisation des médicaments de la rue ;		Santé		1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
Doter la commune d'un corbillard		Santé		60 000 000		60 000 000			
Faire une extension du RAEP		Hydraulique	Diédiouba ; Oulad Bery ; Ndioum Walo ; Yakar)	PM	PM	PM	PM		

Construire une maison de retraite pour les personnes du 3ième age		Genre		30 000 000				30 000 000	
Construire une tribune et réhabiliter les vestiaires au niveau du stade de Ndioum		Sport		100 000 000					100 000 000
Construire un centre multifonctionnel pour les autres disciplines sports	promotion des autres disciplines sportives	Sport		500 000 000				250 000 000	250 000 000
Accompagner la formalisation juridique des ASC		Sport		1 000 000		1 000 000			
Costruire un centre ADO		jeunesse		50 000 000			25 000 000	25 000 000	
Former les ASC dans la gouvernance organisationnelle des OCB		Sport		1 000 000		1 000 000			
Construire une accadémie de football	a faire dans le cadre d'un PPP	Jeunesse		100 000 000			100 000 000		
Subventionner et alléger les frais de scolarisation au niveau des établissements de formation professionnelle (ISFOS, CPTAR)		Jeunesse		2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
Réceptionner et équiper la maison de l'outil ;	en partenariat avec ANAMO	Jeunesse		10 000 000		10 000 000			
Construire un centre de promotion culturelle et artistique		Culture		50 000 000					50 000 000
TOTAL				1 436 900 000	87 000 000	300 500 000	192 300 000	350 300 000	506 800 000
Programme d'Aménagement et de Gestion de l'Espace Urbain									
Mettre en œuvre le projet GOM ;		Assainissement		PM	PM				
Renforcer le réseau d'assainissement		Assainissement							

Mettre en place un dispositif d'irrigation par GMP en s'appuyant sur les forages (Diéri)		Environnement		30 000 000		15 000 000	15 000 000		
Mettre en place le système goutte-à-goutte dans le Diéri (jardins des femmes)		Environnement		20 000 000			10 000 000	10 000 000	
Acquérir des bacs à ordures		Environnement		1 000 000	1 000 000				
Mettre en place un centre d'enfouissement technique		Environnement		50 000 000		25 000 000	25 000 000		
Reprofilage des berges et Aménagement des espaces verts au niveau des espaces publics et communautaires (berges, places publics)		Environnement		40 000 000		10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Organiser des journées de reboisement		Environnement		1 000 000	1 000 000				
TOTAL PPERN				142 000 000	2 000 000	50 000 000	60 000 000	20 000 000	10 000 000
TOTAL AXE 2				1 578 900 000	89 000 000	350 500 000	252 300 000	370 300 000	516 800 000
AXE 3 : BONNE GOUVERNANCE ET MARKETING TERRITORIAL									
Programme d'amélioration de la gouvernance locale et de la mobilisation des ressources									
Organiser des sessions de renforcement de capacités pour les élus sur : 1. Acte 3 de la décentralisation 2. Elaboration de budget, contrôle de légalité et contrôle citoyen 3. Rôle et responsabilités des élus, représentation et obligation de rendre compte		Gouvernance territoriale		4 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000		

Informatiser l'Etat Civil et des différents services de l'institution municipale et mise en place d'un système d'archivage moderne et approprié		Gouvernance territoriale		15 000 000		10 000 000	5 000 000		
Sensibiliser la population sur le paiement des taxes et autres redevances		Gouvernance territoriale		2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Renforcer le personnel technique de la commune grâce à un recrutement planifié de profils adéquats.		Gouvernance territoriale		15 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000	
Instaurer une budgétisation participative avec une redynamisation des CQ, et l'animation du CCPSD intégrant le GTC		Gouvernance territoriale		4 000 000		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
TOTAL PRECEL				41 000 000	2 000 000	18 000 000	13 000 000	6 500 000	1 500 000
Programme de Marketing Territorial (PMT)									
Créer un site web pour la commune et le rendre dynamique, fonctionnel et interactif et assurer sa maintenance		Gouvernance territoriale		2 500 000		1 750 000	250 000	250 000	250 000
Mettre en place une radio communautaire pour la commune afin d'informer sur les actions de la commune et donner la parole aux acteurs		Gouvernance territoriale		5 000 000		3 000 000	1 000 000	1 000 000	
TOTAL				7 500 000	-	4 750 000	1 250 000	1 250 000	250 000
TOTAL AXE 3				48 500 000	2 000 000	22 750 000	14 250 000	7 750 000	1 750 000
TOTAL INVESTISSEMENT				8 205 900 000	219 500 000	691 750 000	1 556 550 000	2 834 550 000	2 903 550 000

ANNEXE 2 : LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le 1er janvier 2016, les 17 Objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030 – adopté par les dirigeants du monde en septembre 2015 lors d'un Sommet historique des Nations Unies – sont entrés en vigueur. Au cours des 15 prochaines années, grâce à ces nouveaux objectifs qui s'appliquent à tous, les pays mobiliseront les énergies pour mettre fin à toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et s'attaquer aux changements climatiques, en veillant à ne laisser personne de côté.

Objectif 1: Éliminer l'extrême pauvreté et la faim

Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables

Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Objectif 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs

TOUT SAVOIR SUR L'ARD

83, route de Khor Sor, Saint-Louis- SENEGAL

(+221) 33 961 77 67 ard-sl@ardsaintlouis.org www.ardsaintlouis.org